

Réformes constitutionnelles, politiques et électorales : Les responsables de l'Esperance Nouvelle-Jigiya KURA cogitent

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2020

756

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Rupture M5 - CNSP

Le M5-RFP exige la dissolution du CNSP et du CNT



Grèves au Mali : L'UNTM se renforce



Journée de réflexions sur la Refondation de l'Etat du Mali : De la nécessité d'aller au-delà des discours !

COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au mardi 22 décembre 2020



Bilan global de la situation du Covid 19



RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand
la distance de sécurité
ne peut être respecter



Se laver les mains
régulièrement



Tousser ou éternuer
dans le coude



Respecter la distance
de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique
pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer
les mains



Eviter de se toucher le visage :
la bouche, les yeux ou le nez

Une	Rupture M5 – CNSP : Le M5-RFP exige la dissolution du CNSP et du CNT	P.4
Brèves	UNTM-Gouvernement : La reprise des négociations reportée Sahel : Des négociations possibles avec « certains éléments » des groupes djihadistes selon l'Elysée Mali : Trois personnes arrêtées par la sécurité d'État Prix du kilo d'arachide au Sénégal : La SONACOS propose 285 F CFA, le niet des paysans	P.12 P.12 P.13 P.13
Actualité	Gao : Les jeunes filles et les femmes s'approprient la réforme du secteur de la sécurité Région de Gao : La MINUSMA renforce les capacités des éléments de l'armée reconstituée du Mali Économie malienne : 2020, une année de deuil	P.16 P.17 P.18
Politique	Grèves au Mali : L'UNTM se renforce Année 2020 : Mali, chronique de notre annushorribilis Dérive liberticide : La jonglerie gouvernementale Journée de réflexions sur la Refondation de l'Etat du Mali : De la nécessité d'aller au-delà des discours ! Réformes constitutionnelles, politiques et électorales : Les responsables de l'Esperance Nouvelle-Jigiya KURA cogitent	P.19 P.21 P.26 P.27 P.28
Culture & société	Vie de couple : Zoom sur les hommes qui envoûtent leurs femmes	P.30
International	Élections en Centrafrique : À cinq jours du scrutin, les combats ont repris École Dior au Sénégal : Débutés, les parents d'élèves tirent sur la Justice et interjettent appel	P.31 P.31
Sport	Croisade anti-COVID du gouvernement : Le ministre Moussa ag Attaher aux avant-postes du combat	P.32



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

Rupture M5 – CNSP : Le M5-RFP exige la dissolution du CNSP et du CNT



Le M5-RFP, qui a décidé de délocaliser ses activités de façon tournante dans les sièges de ses organisations membres, a tenu hier 22 décembre une conférence de presse dans la Cour du siège du regroupement politique « PPC » que dirige Jeamille Bittar membre du Comité stratégique. Comme d'habitude, en plus de la presse et des activistes, de nombreux militants du mouvement ont fait le déplacement donnant ainsi à la rencontre avec la presse des allures de meeting. Et même, à un certain moment des difficultés entre certains militants surexcités et un journaliste qui a posé une question qui n'a pas dû leur plaire. Ce fâcheux incident a amené Choquel K. Maïga, à fustiger le comportement de certaines personnes qui brouillent le message de son regroupement. A moins, a-t-il soupçonné qu'il ne s'agisse d'éléments infiltrés

dans les rangs du mouvement. De toutes ses déclarations, conférences ou points de presse tenus ou publiés jusqu'à ce jour, le M5-RFP n'a jamais été offensif contre

la junte militaire de Kati. En effet la charge a été particulièrement lourde contre certaines autorités militaires accusées d'avoir déserté les théâtres d'opération pour les bureaux climatisés de Bamako pour des intérêts personnels et mercantiles et ce, au « **détriment de la sécurité du pays, sans tenir compte de l'impact négatif d'une telle attitude sur le moral des troupes.** »

Puis ont été formulées deux exigences majeures dont la première est « **la dissolution formelle, vérifiable et immédiate du Comité national pour le salut du peuple (CNSP).** » On se rappellera à cet égard qu'entre la CEDEAO et la junte militaire, il avait été convenu que le CNSP disparaîtrait aussitôt après la mise en place des organes de la Transition dont le dernier est précisément le Conseil National de Transition (CNT). Ce point est également inscrit dans la Charte de la Transition. C'est dire effectivement que rien ne peut justifier le maintien du CNSP après l'installation du CNT.

Cet organe aussi est dans le viseur du M5-RFP qui a tenu à rappeler « **le caractère anti-constitutionnel, illégal et unilatéral des textes relatifs au CNT qui motive son refus d'y siéger et réaffirme sa ferme détermination à faire annuler en justice tout le processus de mise en place de cette institution.** ». Chat échaudé craignant l'eau froide, les maliens sont en droit de se demander avec cette bataille juridique qui se profile si les juridictions supérieures du Mali referont du « Manassa sans Manassa » (comme aujourd'hui le régime fait du IBK sans IBK) ou si au contraire, elles refermeront définitivement la triste et noire page de Madame le président



de la défunte Cour constitutionnelle du Mali. Par ailleurs le M5-RFP s'inquiète, se démarque et condamne ce qu'il appelle « **les mesures et pratiques autocratiques des autorités de la Transition qui portent atteinte aux libertés fondamentales reconnues par la Constitution.**

Le M5-RFP rappelle à cet égard que les droits et libertés fondamentaux, dont le droit de grève, sont inscrits par le sang des Martyrs dans notre Constitution et leur exercice, en aucun cas, ne saurait être remis en cause. En effet, en cas de préavis ou de grève effective, il est de la responsabilité des autorités d'engager un dialogue avec les syndicats pour trouver des solutions acceptables par tous. Une telle démarche exclut tout mépris, ruse, menace ou passage en force.

Aussi, le M5-RFP condamne aussi bien les propos incendiaires tenus par le Président de la Transition sur les grèves en cours que les mesures illégales et sournoises prises pour remplacer certains grévistes. »

Choguel Maiga et ses camarades se sont également élevés contre le « **détournement de la lutte contre la pandémie du coronavirus en chasse aux journalistes, aux activistes et aux opposants.** En effet, le M5-RFP considère que rien ne justifie les mesures attentatoires à la liberté de la presse ou aux perquisitions annoncées dans les domiciles privés. Ces mesures visent en fait à annihiler toute volonté de s'opposer à la junte de Kati. » En conséquence ils exigent le retrait des mesures qu'ils considèrent comme liberticides. Jugeant les mesures annoncées comme timides et inefficaces, le M5-RFP demande la fin des mesures cosmétiques et invite le gouvernement à en-



gager une lutte résolue et efficace contre la pandémie. Soupçonnant aussi bien l'ancien régime que les autorités actuelles de tremper dans le « coronabusiness », le M5 a demandé des comptes sur les dizaines de milliards théoriquement affectés à la lutte contre le Covid 19.

Scrutant certainement à la loupe les nominations faites par le nouveau pouvoir, le M5-RFP a dénoncé « **les nominations et le maintien à des postes de responsabilité élevés et sensibles de personnalités notoirement impliqués dans l'affaiblissement du Mali, la corruption ou dans les tripatouillages électoraux.** » des noms, des noms ! dirions-nous.

Mais avant tout cela, le M5 était revenu sur les martyrs tombés pour sa cause à Sikasso,

Kayes et Bamako avec le constat du « **manque de volonté des autorités de la Transition, réactive sans délai sa plainte relative aux tueries des 10, 11 et juillet à Bamako et à celles de Sikasso et Kayes déposée depuis le 22 juillet 2020 auprès du Parquet général de la Cour d'Appel de Bamako.** »

Comme en réponse ou en écho à ce point, le procureur de la République près le Tribunal de première instance de la commune III a publié un communiqué sur l'ouverture d'une information judiciaire à la suite des événements des 10, 11 et 12 juillet 2020 ayant entraîné des pertes en vie humaine, des blessures et des dommages aux biens publics et privés. **Lire le communiqué en encadré.**

Cette prompt réaction de l'autorité judiciaire prouve que le M5-RFP a tapé dans le mille. Il est clair que cette conférence de presse sonne comme la fin de la lune de miel entre la junte militaire et le M5-RFP qui semble avoir déterré la hache de guerre pour contrer les manœuvres de ce qu'il appelle l'aile militaire de la transition.

Fallait-il en arriver là ? Est-il trop tard pour rectifier le tir pour une transition inclusive et réussie ?

Lire la déclaration du M5-RFP en encadré.

■ Moctar Sow



COUR D'APPEL DE BAMAKO

.....
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA
COMMUNE III DU DISTRICT DE BAMAKO

.....
CABINET DE MONSIEUR LE PROCUREUR
DE LA REPUBLIQUE
.....

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi
.....

COMMUNIQUE

Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako rappelle que suite aux événements des 10, 11 et 12 Juillet 2020 ayant entraîné des pertes en vies humaines, des blessures et des dommages aux biens publics et privés, une information judiciaire a été ouverte au niveau du 1^{er} cabinet d'instruction dudit tribunal depuis le mois de Juillet 2020 pour faits d'assassinats, tentatives d'assassinats, meurtres, coups mortels, coups et blessures volontaires aggravés, menaces de mort, tortures, violences et voies de fait, crimes et délits relatifs à l'exercice des droits civiques, attentats à la liberté, utilisation illégale d'armes à feu contre des manifestants, violation de domiciles et de lieux de culte, destruction d'édifices, dommages à la propriété et de complicité de ces faits.

Le Procureur de la République invite les victimes, qui n'ont pas encore été auditionnées, à se présenter à son cabinet pour être mises en rapport avec le juge d'instruction en charge du dossier. Cette invitation s'adresse aussi aux éventuels témoins pouvant contribuer à la manifestation de la vérité.

L'opinion sera tenue au courant des évolutions de la procédure dans le strict respect du secret de l'information.

Le Procureur sait pouvoir compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 21 Décembre 2020

.....
Le procureur de la République



Mamoudou KASSOGUE

DECLARATION LIMINAIRE N°011 - CS/M5-RFP

CONFERENCE DE PRESSE SUR LA VISION DE LA TRANSITION ET LA SITUATION SOCIOPOLITIQUE AU MALI

Mesdames et Messieurs les Journalistes,
Hommes et Femmes de Médias et des Réseaux Sociaux,
Mesdames et Messieurs les Invités,
Chères Militantes et Chers Militants,

Bonjour et bienvenue à la présente Conférence de Presse que le Comité Stratégique du Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) tient sur l'évolution de la situation sociopolitique nationale depuis l'ouverture du processus de Transition il y a déjà quatre mois.

Tout en s'inclinant sur la mémoire des victimes des tueries et exactions perpétrées par le régime défunt, et sur celle de toutes les victimes civiles et militaires de la crise sécuritaire, le M5-RFP réaffirme le sens de la lutte héroïque du Peuple malien qu'il a porté plusieurs mois durant pour l'émergence d'un Mali nouveau.

Le M5-RFP qui a observé une pause dans la tenue de ses activités de mobilisations populaires et de manifestations publiques, tout en travaillant intensément à sa réorganisation interne, considère que la Transition en cours « est son bébé », et s'engage pleinement pour sa réussite, en empêchant toute velléité de restauration du régime défunt ou toute tentative de déviation de la Transition des attentes réelles et légitimes du Peuple.

Le M5-RFP dénonce les manœuvres orchestrées pour dévier le processus de changement en cours et déplore que, pour ce faire, certains chefs militaires ont abandonné le terrain pour s'installer à Bamako et Kati et s'adonner à des activités politiques et procéder à la confiscation du pouvoir. D'ail-

leurs, les populations expriment par vagues leur désarroi à travers des manifestations quotidiennes massives tant à Farabougou, Tombouctou, Sofara, Kayes, Gao, qu'à Koulikoro, Bandiagara, Koro, Ansongo et Bamako, etc.

Ainsi, le Comité Stratégique du M5-RFP porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que d'intenses travaux de réflexion, d'échanges et synthèses ont permis d'actualiser et de finaliser le document portant « Notre Vision de la Transition au Mali » avec comme objectif principal : le changement de système par la Refondation de l'Etat, dont les enjeux fondamentaux demeurent l'ancrage durable du Mali dans la paix, la gouvernance vertueuse, la consolidation de notre système démocratique et de l'Etat de droit, et la contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour le M5-RFP, la Vision du Mali Koura, le Mali de l'effort, de l'entente, de la redevabilité et de la responsabilité, sera bâti autour de deux (2) idées forces : celles de créer les conditions pour réussir la Transition et d'instituer un mécanisme de concertation nationale et de veille sur la Transition.

Cette Vision d'une Transition de rupture et de Refondation passe par la mise en œuvre d'axes prioritaires telles :

1. La gestion judiciaire des tueries et exactions contre les victimes de la crise, par l'ouverture immédiate d'enquêtes, l'interpellation et la condamnation judiciaires de leurs commanditaires, auteurs et complices ;

2. La stabilisation sécuritaire du Mali, pour assurer aux Maliens la sécurité et la paix, et le retour des réfugiés et des déplacés internes;

3. La relecture de l'Accord pour la paix et de réconciliation issu du processus d'Alger, dans le respect des principes fondamentaux d'unité nationale, d'intégrité du territoire national, de souveraineté sur l'ensemble du territoire et de la forme républicaine et laïque de l'Etat ;

4. La mise en œuvre urgente des audits de l'Etat, notamment l'audit financier et économique, l'audit des cadastres miniers et domaniaux, l'audit du système judiciaire, du système de défense et de sécurité, et du système éducatif, etc.

5. La Refondation de la gouvernance de l'Etat au Mali, en l'occurrence la Gouvernance politique et institutionnelle à travers les réformes politiques, institutionnelles, administratives et électorales nécessaires, la Gouvernance sociale à travers un dialogue social franc pour convenir d'un pacte pour la stabilité sociale, la sécurité, la croissance et le développement, la Gouvernance économique et financière, la Gouvernance de Défense et de Sécurité et la Gouvernance partenariale et diplomatique, etc.

Le M5-RFP, après examen de la situation politique, sociale, sécuritaire et sanitaire de notre pays, arrive à la conclusion que le groupe de colonels qui constitue l'aile militaire de la Transition et qui tient en otage le Chef de l'Etat, le Premier ministre, le Gouvernement et aussi le CNT ne vise que l'accaparement de tout le pouvoir à des fins mercantiles qui n'ont rien à voir ni avec leurs

premières déclarations ni avec le discours d'investiture du Président de la Transition.

Aussi, le M5-RFP, fidèle à ses engagements, a décidé de poursuivre résolument son combat pour le changement par la Refondation du Mali.

A cet égard, le M5-RFP :

1. Décide de rendre publique sa vision pour la Transition afin de permettre à nos compatriotes de faire la différence entre la Transition de refondation et de rupture avec les anciennes pratiques qu'il revendique et la Transition de continuité en cours ;

2. Constatant le manque de volonté des autorités de la Transition, réactive sans délai sa plainte relative aux tueries des 10, 11 et juillet à Bamako et à celles de Sikasso et Kayes déposée depuis le 22 juillet 2020 auprès du Parquet général de la Cour d'Appel de Bamako ;

3. Exige la dissolution formelle, vérifiable et immédiate du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) ;

4. Rappelle le caractère anticonstitutionnel, illégal et unilatéral des textes relatifs au CNT qui motive son refus d'y siéger et réaffirme sa ferme détermination à faire annuler en justice tout le processus de mise en place de cette institution.

De même, la création unilatérale d'une Cellule dite d'appui au processus électoral ne saurait remplacer le cadre de dialogue entre la Classe politique, le Gouvernement et les autres acteurs du processus électoral.

5. Se démarque et condamne vigoureusement les mesures et pratiques autocratiques des autorités de la Transition qui apportent atteinte aux libertés fondamentales reconnues par la Constitution.

Le M5-RFP rappelle à cet égard que les droits et libertés fondamentaux, dont le droit de grève, sont inscrits par le sang des Martyrs dans notre Constitution et leur exercice, en aucun cas, ne saurait être remis en cause. En effet, en cas de préavis ou de

grève effective, il est de la responsabilité des autorités d'engager un dialogue avec les syndicats pour trouver des solutions acceptables par tous. Une telle démarche exclut tout mépris, ruse, menace ou passage en force.

Aussi, le M5-RFP condamne aussi bien les propos incendiaires tenus par le Président de la Transition sur les grèves en cours que les mesures illégales et sounoises prises pour remplacer certains grévistes.

6. Condamne également les tentatives de détournement de la lutte contre la pandémie du coronavirus en chasse aux journalistes, aux activistes et aux opposants. En effet, le M5-RFP considère que rien ne justifie les mesures attentatoires à la liberté de la presse ou aux perquisitions annoncées dans les domiciles privés. Ces mesures visent en fait à annihiler toute volonté de s'opposer à la junte de Kati ;

En conséquence, le M5-RFP exige le retrait pur et simple des mesures portant sur les deux points annoncés par le ministre chargé de l'Administration territoriale dans son Instruction N°002366/MATD-SG du 18 décembre 2020 relative à l'application de l'état d'urgence ;

7. S'inquiète de l'amateurisme, de la légèreté et de la volonté d'exclusion des principaux acteurs politiques de la préparation des futures élections pour ainsi faciliter le transfert du pouvoir au candidat de la junte ;

8. Demande aux autorités de la Transition de passer de la gesticulation et des annonces sans effet à la mise en œuvre de mesures efficaces pour endiguer le Covid-19 qui fait actuellement des ravages dans notre pays.

Le M5-RFP attend aussi des enquêtes approfondies sur l'usage fait des milliards du budget d'Etat affectés à cette lutte ainsi que des dizaines d'autres milliards de nos Francs reçus par le gouvernement au titre de la solidarité internationale ;

9. Dénonce l'abandon du pays par certains chefs militaires qui ont choisi les bureaux

climatisés de Bamako et d'autres villes pour leur confort personnel au détriment de la sécurité du pays, sans tenir compte de l'impact négatif d'une telle attitude sur le moral des troupes ;

10. Dénonce les nominations et le maintien à des postes de responsabilité élevés et sensibles de personnalités notoirement impliqués dans l'affaiblissement du Mali, la corruption ou dans les tripatouillages électoraux.

Le M5-RFP affirme solennellement que sa dédicace à une Transition réussie qui n'est ni une faiblesse, ni un blanc-seing aux autorités de la Transition, est un engagement de responsabilité face à l'Histoire.

Le M5-RFP qui œuvre à rassembler les forces patriotiques, démocratiques et républicaines pour s'opposer collectivement aux dérives en cours, reprendra, avec toutes ces forces disponibles et engagées, ses actions et manifestations dès que nécessaire et possible.

Par y parvenir, le M5-RFP entend s'appuyer sur sa nouvelle structuration qui permettra, à coup sûr, de mobiliser au mieux les Maliennes et des Maliens, sur la base de leur engagement patriotique, et d'optimiser la force de propositions des organisations, mouvements et personnalités membres, de ses différentes composantes Femmes et Jeunes, à travers le District de Bamako, dans les Régions de l'intérieur et dans la Diaspora.

Enfin le M5-RFP invite les Maliennes et Maliens à rester vigilants, mobilisés et déterminés pour un changement réel par la Refondation de l'Etat du Mali.

Bamako, le 22 Décembre 2020

Pour le Comité Stratégique du M5-RFP

Choguel K. MAIGA

Ibou SY

Je voulais dire ancien ministre et maire merci pour votre vigilance.



Nous venons juste d'avoir les noms de l'ancien ministre et de l'ancien maire devant prochainement se rendre au pôle économique et financier. Bonne chance à eux.

L'assemblée nationale se réunit demain à 10h en plénière afin d'adopter définitivement le règlement intérieur. Les modifications ont déjà été apportées.

#L'ancien président du Burundi Pierre Buyoya, décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à Paris du coronavirus à l'âge de 71 ans, sera enterré au Mali où il résidait, a annoncé dimanche sa famille dans un communiqué.

Source: VOA



#Deux hommes ont obligé Ras BATH à les suivre en début de soirée. Ils se sont présentés comme étant de la sécurité d'état. Pour l'instant leur destination n'est pas connue.

Source: Un membre du CDR



Les avocats de Boubacar KEITA fils de l'ancien président IBK ont saisi le président de la commission nationale des droits de l'homme pour atteinte aux libertés fondamentales.

Ammy Baba Cisse



Ceux qui ont dénoncé l'interpellation de Clement Dembele, de Nouhoum Sarr, de Camarade Ben Le Cerveau doivent faire de même avec Ras Bath. La loi avant tout!

Je parcours des profils à la recherche de condamnation de l'enlèvement de Ras Bath. Ceux qui doivent le faire dorment encore

Au Camp I et à la Brigade d'investigation judiciaire, nous avons vu hier soir des agents professionnels.

Que les autorités de la transition arrêtent de faire les mêmes pratiques que les maliens dénonçaient sous IBK !

Ceux qui ont violé, volé, vandalisé la République sont dans l'équipe gouvernementale.

Il y a ceux qui ont déstabilisé la République, ils sont kouffa et lyad. Ils sont proches à Farabougou.

Il faut toujours condamner les pratiques illégales. Ceux qui sont l'incarnation du crime crient au crime.

Les arrestations extrajudiciaires doivent cesser. C'est cela le changement pour les maliens.

A Tabacoro, logements sociaux, la gendarmerie traque les voyous qui sévissent. Des interpellations opérées ce matin.

"Ne tenez pas compte de ce que publient les journalistes. C'est matière à détruire et non de la matière à construire." Voici ce que raconte un traître du M5 RFP et membre par effraction du CNT aujourd'hui



Une attaque annoncée vers Sikasso dans la localité de Zangasso. Dieu veuille!

Moussa Baba Coulibaly



L'Afrique en attente du vaccin Covid. En principe, chaque personne vaccinée aux USA ou en Europe est immunisée contre la Covid. Qu'en est-il pour l'Afrique ? Rien, sauf à attendre que les USA et l'Europe finissent d'abord de protéger leurs propres citoyens avant de penser aux autres. Normal. La leçon que j'en tire est qu'en matière de santé et dans bien d'autres, l'Afrique est toujours à la traîne, mieux, elle est dans une situation de "mendicité" inadmissible, 60 ans après les indépendances. Pendant que les autres développent la recherche et trouvent le fameux vaccin, nous autres sommes réduits à compter nos morts et à continuer à braver la maladie par un comportement inqualifiable. Là où les Macron, Trump et autres "grands" de ce monde ont été contaminés, et guéris pour certains, notre "vaccin" à nous est de redoubler de vigilance et de se protéger du mieux que nous pouvons de la Covid. Notre survie collective en dépend.

Après le mandenkan, RFI passe au fulfulde. Progressivement la radio mondiale est en train de faire basculer de son côté, les auditeurs d'une bonne partie du continent. A t-elle tort ? Que non. Mais là où le bât blesse que les radios locales ne mesurent pas encore le danger qui les guette. Une radio sans auditeur est appelée à disparaître. La grande majorité des radios n'ont pas un contenu attractif. Toute une journée à jouer de la musique et à faire de la pub pour des charlatans vendeurs de rêves, ne fait pas une radio. L'adage dit que la nature a horreur du vide. Ceux qui ont le flair ont vite fait d'en profiter et c'est regrettable que beaucoup de radios n'arrivent pas encore à comprendre que d'autres enjeux sont derrière cette reconquête de nos langues locales.

Fahad Ag Almahmoud



Niveau paroles le #DNI est une réussite. Il reste les actes.

Le terrorisme tue plus que Corona, le palu tue plus que Corona, la corruption et la mauvaise gouvernance tuent plus que tous. Donc État d'urgence toute l'année !

Les dames qui s'éclaircissent la peau c'est du racisme ou pas ?

Kassim Traoré



#DIANY #COM: Présence des jihadistes signalée à Zangasso localité située à 25 Km de Koutiala. Une centaine de véhicules bloquée à Koro barrage village à cheval entre Sikasso et Koutiala. Source : Les transporteurs

Ibrahima KEBÉ



Ce n'est pas à la Transition d'assurer la mise en œuvre d'un accord politiquement contesté par la majorité des Maliens, un accord qui n'est rien d'autre qu'une trahison nationale. Tout patriote malien et ami sincère du Mali a le devoir de le combattre. Bamako, le 19/12/2020

Le commissaire Principal de l'association politique Faso Kanu Ibrahima KEBE

Ahmed Ag Hamdouna



Journée Internationale des Migrants édition 2020 à Ménaka

Ménaka a enregistré la première activité commémorative de la Journée Internationale des Migrants, ce vendredi 18 décembre 2020. Elle était placée sous la présidence du Conseiller Spécial du Gouverneur de Ménaka, Monsieur Youssouf AG MOHAMED. Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine était représenté par Monsieur Amara AG HAMDONA, Chargé de Mission. Étaient également présents à la cérémonie le maire de Ménaka, Nanout KOTIA, le deuxième vice-président de l'Autorité Intérimaire, Almouftoul AG RAHIMOUM et les ONG partenaires du Mali en matière de migration. La société civile, la Plateforme et la CMA ont aussi pris part à la rencontre.

A l'ouverture de la rencontre, les orateurs ont noté les thèmes de la Journée, à savoir «réinventer la mobilité humaine en lien avec la Covid-19». Au niveau national, le thème proposé est «l'impact de la pandémie de coronavirus ou Covid-19 sur les actions des migrants et les communautés d'origine», ont-ils souligné.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par des échanges portant sur, entre autres, les réformes amorcées par le Ministère sur le statut du Malien de l'extérieur et celui du migrant de retour.

CCOM/MMEIA- CM Amara AG HAMDONA



Radio Guintan



FAMA; grave incendie à Kati dans un camp. L'incendie à Kati, le CEM-AT au constat. Un grave incendie a ravagé le samedi 19 décem-

bre 2020 au camp de Kati. Certaines parties des bâtiments du 32ème Régiment d'Infanterie Motorisée et de la 324ème Compagnie d'Infanterie Motorisée ont été abimées par les flammes. D'énormes dégâts matériels sont à déplorer. Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre (CEM-AT), le colonel-major Felix Diallo s'est rendu sur les lieux le lundi 21 décembre 2020 pour un constat général. Le CEM-AT s'adressant aux hommes a rappelé que cela ne doit point être un facteur de division, mais plutôt de cohésion. Il a ensuite rassuré que les bâtiments et les matériels seront rétablis dans un bref délai.

Source : Page Forces Armées Maliennes.



Malick Konate

J'ai reçu ce matin à mon bureau, une délégation de l'Association des Elèves et Etudiants pour la Lutte contre le Racisme et l'Ethnocentrisme au Mali (AEELCREM), à sa tête son président Moussa Ag SIDI. L'objectif était de présenter et solliciter mon accompagnement en vue de la réalisation d'un de leur projet « Semaine Culturelle » sous le thème « Consolider la Paix à travers la Culture, et l'Excellence ». Cette Semaine Culturelle consistera à organiser des compétitions ; des défilés en tenues traditionnelles ; des danses traditionnelles ; des chorégraphies ; sketches et ainsi valoriser la culture malienne. Après avoir prodigué des conseils et suggéré d'autres partenaires, j'ai tenu à saluer l'initiative et surtout réitérer mon accompagnement en termes de médiatisation pour la réussite du projet.

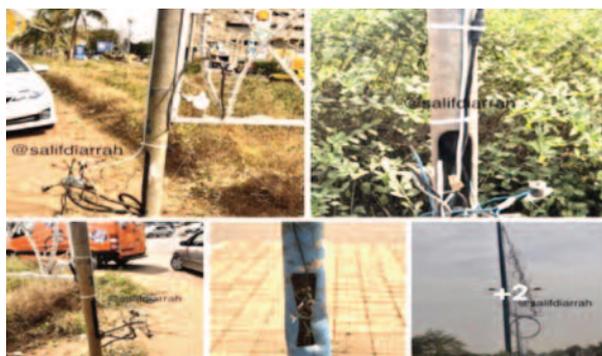


Il ne faut jamais accepter ou soutenir les arrestations extrajudiciaires même si vous avez des divergences d'opinions. C'est lui aujourd'hui et ça pourrait être toi demain. Bèlèni tourou dô (la roue tourne).

Je ferme ma bouche kpaaa ! Corona est la wa arrestation aussi est là. Protégeons nous vivants. #StopCovid19_ML
Crédit photo : Seyba Kouyate



Bamako ville lumière avec des branchements anarchiques ou des câbles électriques sont exposés sans aucunes protections. Ce matin un gamin a failli se faire électrocuté à Hamdallaye ACI 2000 en voulant toucher les jeux de lumières. La mairie du district est fortement interpellée



Ouverture Média - OM

#OM INFO: #Alerte info
Monsieur Yalcouye secrétaire administratif du CDR affirme que RAS BATH porte-parole du CDR se trouve dans les locaux de la S.E



Sahel : Des négociations possibles avec « certains éléments » des groupes djihadistes selon l'Elysée



Au Sahel, des négociations sont possibles avec des éléments des groupes djihadistes, mais restent exclues avec les directions d'Al-Qaïda et du groupe Etat islamique (EI), a estimé la présidence française, lundi 21 décembre, précisant qu'un sommet sur la situation régionale se tiendrait en Afrique en février.

« On mène une guerre contre deux organisations qui ne sont pas sahéliennes mais internationales et qui mènent un combat terroriste au-delà de la région », a relevé une source à l'Elysée dans un entretien avec l'AFP. Avec l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS), désigné comme l'ennemi numéro un lors du sommet de Pau en janvier 2020, « il n'y a pas de négociation possible, il n'y en aura pas et personne ne le demande dans la région », estime l'Elysée.

La question est en revanche plus complexe avec le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, également appelé Jnim selon l'acronyme arabe), alliance d'organisations qui a prêté allégeance à Al-Qaïda. L'état-major du GSIM « répond à la hiérarchie centrale d'Al-Qaïda et est totalement intégré dans son organigramme », a expliqué l'Elysée : « Personne n'a jamais réussi à négocier avec Al-Qaïda et ce n'est pas la France qui va le faire. » Mais, ajoute-t-on de même source, certains éléments du GSIM « ont un agenda beaucoup plus national, souvent opportuniste, parfois régional. Avec ces interlocuteurs-là, il est possible d'avoir une autre réponse que celle de la lutte antiterroriste. Il n'y a aucune raison pour la France de faire obstruction à de telles discussions » entre les Etats du Sahel et ces groupes.

« Ce n'est pas la France qui regarde passer les trains, ce sont les Maliens qui décident de leur propre organisation », a insisté la présidence française, réitérant à cet égard son attachement à la relance de l'accord de paix de 2015, conclu sous médiation algérienne. « A chaque fois que des interlocuteurs du Nord-Mali ont voulu s'asseoir pour discuter des accords d'Alger, il y a eu des repréailles immédiates avec des assassinats ciblés... Notre objectif est bien, en éliminant certains leaders, de permettre aux Maliens et aux autres de s'asseoir à une table », estime l'Elysée. L'évaluation des décisions prises au sommet de Pau ferait l'objet d'un sommet « en Afrique » aux alentours de la mi-février. « C'est en discussion avec nos interlocuteurs du G5 Sahel [Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad], pour voir quel est le calendrier le plus ap-

UNTM-Gouvernement : La reprise des négociations reportée



Annoncée pour hier après-midi, la reprise des négociations entre l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) et le gouvernement aura probablement lieu aujourd'hui. Un léger décalage souhaité par la centrale syndicale, selon une source au ministère du Travail et de la Fonction publique qui précise que les parties étaient effectivement convenues, vendredi dernier, de suspendre les travaux pour leur permettre de mieux analyser les dernières propositions.

« On s'était dit qu'on allait se retrouver lundi, en estimant que les deux parties seront prêtes », confie la même source. Mais dans la matinée d'hier, poursuit notre interlocuteur, « l'UNTM a demandé qu'on lui laisse un peu de temps et qu'ils vont nous revenir d'ici demain (mardi, 22 décembre ndlr) ». Selon une source au niveau de l'UNTM, le bureau de la centrale syndicale doit tenir demain matin une réunion extraordinaire à la Bourse du travail. Cette réunion permettra certainement aux syndicalistes de se concerter sur la suite à donner aux pourparlers. Rappelons que la centrale syndicale, dans son communiqué du vendredi, soutenait que les travaux ont été suspendus pour « permettre au gouvernement d'aller à un conseil des ministres et d'apporter des éléments de réponses aux différents points du préavis ».

Quoi qu'il en soit, on peut déjà affirmer que le prochain round des négociations se fera sur la base de propositions concrètes. Difficile, pour le moment, d'en savoir plus sur leur teneur. Mais le rétablissement du dialogue entre les parties semble désormais acquis.

Issa Dembélé

proprié », a précisé l'Elysée. La France réfléchit depuis quelques semaines à une possible réduction des effectifs de l'opération « Barkhane », selon plusieurs sources.

S. SIDIBÉ

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23

Email : ampikile@gmail.com / Site : www.malikile.com

Mali : Trois personnes arrêtées par la sécurité d'État



Au Mali, les autorités de transition ont instauré l'état d'urgence pendant le week-end pour faire face à la menace du Covid-19 et à la persistance des attaques terroristes, tout en assurant ne pas vouloir restreindre les libertés publiques, notamment des journalistes. Une rencontre sur le sujet a même été organisée pour calmer les inquiétudes de la presse. C'est dans ce contexte qu'on apprend l'arrestation d'un chroniqueur radio connu pour son activisme, mais également des cadres du PMU malien et d'une agence d'État.

Mohammed Youssouf Bathily, connu sous le nom de Ras Bath, est chroniqueur radio sur Renouveau FM. Fils de l'ancien ministre Mohamed Ali Bathily, il est connu pour son franc-parler à l'égard des autorités. Vital Robert Diop est le directeur du PMU malien, qui organise les paris sur les courses de chevaux, une entreprise d'économie mixte détenue aux trois-quarts par l'État. Enfin, Souhahebou Coulibaly dirige l'Agéfau, une agence publique qui gère un fonds consacré à l'accès aux télécommunications. Tous les trois ont été arrêtés ce lundi 21 décembre par la sécurité d'État, les services de renseignements maliens. Aucune précision de la part des autorités, mais ces arrestations ont été confirmées à RFI par une source internationale haut placée, qui travaille sur la question des droits humains dans le pays. Cette source parle d'« arrestations extra-judiciaires » et rappelle que les prisons de la sécurité d'État sont les seuls lieux de détention inaccessibles aux organisations de défense des droits de l'homme. Des publications maliennes lient ces arrestations à une tentative de déstabilisation des autorités de transition, voire de coup d'État, qui aurait été préparée par l'ancien Premier ministre Boubou Cissé et d'autres cadres du régime déchu d'Ibrahim Boubacar Keita. Impossible de dire si ces allégations sont fondées ou fantaisistes, mais ce sont bien de tels soupçons, selon la même source, qui auraient motivé les arrestations.

Dans certaines de ces publications, le directeur de l'Agéfau arrêté par la sécurité d'État est présenté comme un membre de la famille de l'ancien Premier ministre, Boubou Cissé, ce qui a été démenti à RFI toujours par la même source. La lutte contre la corruption et les détournements de fonds publics, ou encore la désinformation liée à la pandémie de coronavirus, sont des priorités affichées des autorités de transition. Dans un communiqué, le groupe de médias Renouveau, où travaille Ras Bath, explique attendre des explications sur les « motivations » de ce qu'il qualifie d'« enlèvement » et rappelle que « la liberté d'expression est un droit constitutionnel ».

Source : RFI

Prix du kilo d'arachide au Sénégal : La SONACOS propose 285 F CFA, le nief des paysans



Le Directeur général de la Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal (SONACOS) qui se disait favorable à une hausse du prix du kilogramme d'arachide pour cette année, est passé à la vitesse supérieure. Désormais, le prix du kilogramme de l'arachide est acheté à 285 F CFA au lieu des 250 F CFA initialement arrêtés. Seulement, pour le président de la Confédération nationale des opérateurs privés stockeurs-transporteurs, Modou DIAGNE s'est trompé de chiffre. « La sortie du Directeur général de la Sonacos a créé un amalgame parce qu'en réalité, les choses ne passent pas comme ça. J'ai appelé le Directeur général pour lui dire : 'tu as mal communiqué et il faut lever cet amalgame'. Tous les opérateurs officiels qui achètent le kilogramme d'arachide à plus de 250 F Cfa risquent de travailler à perte, car l'usine ne nous rembourse seulement que les 250 F Cfa. Les exportateurs à destination de la Chine ne paient pas la taxe, pourtant lorsqu'on importe du tourteau ou de l'huile, nous payons des taxes », déplore Modou FALL. Du côté des agriculteurs qui ont décidé de ne pas vendre le kilogramme en dessous de 300 F CFA, cette hausse n'enchant pas. L'organisation paysanne « Aar SunuMommel », qui juge cette augmentation insuffisante demande aux cultivateurs de pas bazarder leurs récoltes.

Source : WALFNet

SONACOS SA
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au Capital de 20 000 000 000 Francs CFA
BO-GR-DKR-2018-M-20000 - NINEA/001 010 202

NOTE AUX DIRECTEURS D'USINE

La Direction Générale de SONACOS SA, après concertation avec la FNOPST et les autres acteurs de la filière arachide, a décidé des mesures suivantes afin d'améliorer le drainage des grâmes vers les sites de SONACOS SA :

1*) À compter du Lundi 21 décembre 2020, La tolérance consensuelle sur les abattements est portée à 2,5 % du P.N.A. et applicable selon la grille suivante :

Taux Reel	Tolérance P.N.A.	Abattement
Tx R = 2,5 %	2,5 %	0
Tx R = 2,5 %	0	Reel (Perte de toute tolérance)

2*) Le Prix Carreau-usine passe à 285 FCFA/kg le kilogramme net crédité en lieu et place de 275,5 FCFA/kg précédemment en vigueur

N.B. :

- La tolérance totale consensuelle n'est pas rétroactive sur les livraisons
- Le Prix Carreau-usine de 285 FCFA/kg est rétroactif et le différentiel à payer fera l'objet d'une régularisation à partir du Lundi 21 décembre 2020 pour toutes les livraisons effectuées depuis le 23 novembre 2020

Les Directeurs d'Usine prendront les dispositions utiles pour l'application de cette présente à compter du Lundi 21 décembre 2020 jusqu'à nouvelle instruction.

Fait à Dakar le 17 décembre 2020

Le Directeur Général
Modou DIAGNE

Le Directeur Général
SONACOS SA

32 36 - Rue Docteur Carnot - Tel (221) 33 946 17 00 - Fax (221) 33 946 17 14 - DAKAR



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP

OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

===000===

SECRETARIAT GENERAL *df.*

===000===

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

===000===

Bamako, le 11 décembre 2020



COMMUNIQUE DE L'OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE (OCLEI)

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que le Conseil de l'OCLEI a décidé, le 10 décembre 2020, de transmettre au Procureur du Pôle économique et financier de Bamako deux dossiers de cas présumés d'enrichissement illicite concernant un ancien ministre et un ancien maire.

Le Président de l'OCLEI précise que d'autres dossiers sont en cours de traitement et feront l'objet de transmission à la justice.



Le Président,

Moumouni GUINDO
Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Gao : Les jeunes filles et les femmes s'approprient la réforme du secteur de la sécurité

Des jeunes filles et des femmes des régions de Kidal, Gao ainsi que de la ville de Bamako, ont participé à l'atelier sur le rôle des jeunes filles et des femmes dans le processus de la réforme du secteur de la sécurité et de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) dans la ville de Gao. Une activité initiée par le Réseau national pour le développement des jeunes filles et femmes du Mali (RENADJEF-Mali) avec l'appui de la Section de la Réforme du Secteur de la Sécurité et du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réinsertion (RSS/DDR) de la MINUSMA.



Le représentant du Chef du Bureau régional de la MINUSMA à Gao, Jean B. KABIRIGI a présidé, le 17 décembre dernier, la cérémonie de lancement de l'atelier sur le rôle des jeunes filles et des femmes dans le processus de la RSS/DDR. L'objectif de cette rencontre est d'amener les femmes et les jeunes filles à s'impliquer davantage dans ce processus.

« Lentement mais sûrement, les jeunes filles et les femmes de ma génération œuvrent collectivement pour démanteler les barrières qui sont à l'origine de leur marginalisation », a souligné Agaïsha Youssouf TOURE, membre de RENADJEF-Mali, qui a fait le déplacement de Bamako à Gao pour participer aux côtés de plus de 30 jeunes filles et femmes à l'atelier de formation de deux jours. Elle s'est dite « déterminée à approfondir mes connaissances sur un sujet que je trouve très sensible et important dans le processus de paix, à savoir la RSS/DDR ».

Financée pour près de 3,3 millions de FCFA et matérialisée en collaboration avec le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, cette initiative de la Section

RSS-DDR de la MINUSMA s'inscrit dans la parfaite continuité des efforts menés par le gouvernement, notamment dans le cadre du renforcement des capacités des femmes et des organisations de la société civile.

Pendant deux jours, les participantes ont discuté de plusieurs thèmes, notamment la résolution 2531 (2020) du Conseil de sécurité de l'ONU qui mandate la Mission des Nations Unies au Mali, l'introduction à la RSS et concept/caractéristiques, le rôle des acteurs étatiques et non-étatiques dans la RSS au

Mali, la RSS et les organisations de la société civile dans le processus de paix au Mali, l'introduction sur le DDR et le processus de DDR au Mali, et le rôle de la MINUSMA dans le processus de RSS/DDR.

La troisième adjointe au Maire de la ville de Gao, Mme Saïma Issa MAÏGA, le Conseiller spécial du Gouverneur de la Région de Gao, la Représentante de la Direction régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et la Présidente du RENADJEF-Mali, ont tous exprimé leurs remerciements à la MINUSMA pour son appui décisif quant à la tenue de cette rencontre. Ils ont également encouragé les participantes à unir leurs efforts et à soutenir des initiatives de sensibilisation de masse sur le processus de paix en cours, en mettant notamment l'accent sur le processus de la réforme du secteur de la sécurité et du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Région de Gao : La MINUSMA renforce les capacités des éléments de l'armée reconstituée du Mali

Le 18 décembre dernier, les 110 stagiaires de l'armée reconstituée malienne ont achevé leur programme de formation de base et spécialisée. Dispensée par le contingent bangladais de la MINUSMA, cette formation s'est déroulée du 7 au 18 décembre au Camp Militaire Firhoun Ag Alinçar de Gao.

Présidée par le Colonel-major T. KONE, qui dirige le poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT) dans la région de Gao, et par le Commandant adjoint du secteur Est de la Mission onusienne sur place, le Colonel Alfons Fahmy MIKHAEL, la cérémonie de remise des certificats de participation vient clôturer deux semaines de formation. Durant ces 15 jours, les stagiaires ont entre autres participé à des séances d'initiation à la maîtrise des dispositifs explosifs improvisés, à la conduite des patrouilles motorisées et pédestres coordonnées, aux exercices d'embuscades et de maniement d'armes. L'installation, la protection et la défense d'une base d'opération temporaire, ainsi que le renforcement des capacités d'analyse, de planification, de commandement et de renseignement, ont également été étudiés.

Le capitaine H.M. Abdul MALEK, en charge de l'unité formation du contingent bangladais de la Mission de maintien de la paix de l'ONU dans la région de Gao, a fait observer que la dite « formation était conçue et organisée en vue de renforcer les capacités des FAMa et augmenter leurs performances ce qui leur permettra de remplir leurs tâches, y compris la sécurisation tant des populations et que de l'ensemble de la région ».



Les composantes civile, militaire et Police de la MINUSMA dans la région de Gao organisent régulièrement des sessions de formation dans divers domaines au profit des Forces de défense et de sécurité maliennes. Il s'agit notamment de la promotion et de la protection des droits de l'homme, du maintien de l'ordre public, de la sécurisation des élections, de la tenue des dossiers judiciaires ou encore, de l'identification par les empreintes digitales.

« Un programme de formation très bien conçu et adapté, pouvant nous permettre de bien mener notre mission régalienne », a déclaré le sous-lieutenant Mahamane SIKABA de l'armée reconstituée. « Nous mettrons à profit ces nouvelles connaissances pour le bien du pays et de notre société », a-t-il conclu.

Pour sa part, le Commandant KONE du PCIAT espère que la MINUSMA continuera à offrir ce genre de formation qui bénéficiera à l'armée reconstituée. Il a en outre exprimé toute sa gratitude à la MINUSMA pour « avoir conçu et facilité ce programme de formation qui répond aux besoins de notre armée ».

Toutes ces initiatives répondent à l'objectif de la Résolution 2531 (2020) du Conseil de sécurité sur l'élaboration par toutes les parties prenantes maliennes, d'un plan complet de redéploiement des Forces de défense et de sécurité, réformées et reconstituées dans le nord du Mali. Ceci, afin qu'elles assument la responsabilité de la sécurité, et que ce redéploiement soit facilité grâce à un soutien opérationnel et logistique et un appui dans le domaine des transports pendant les opérations coordonnées et les opérations conjointes, en contribuant à la planification, en intensifiant les échanges d'informations et en fournissant un appui dans le domaine de l'évacuation sanitaire, dans la limite des ressources disponibles et sans préjudice des principes fondamentaux du maintien de la paix.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Économie malienne : 2020, une année de deuil

Le secteur économique malien a connu trois grandes crises au cours de l'année 2020. Il s'agit d'abord de la pandémie de la Covid-19 avec ses effets néfastes pour l'économie causés entre autres par le couvre-feu et les restrictions à la mobilité des populations. A cela, s'ajoute le coup d'état, qui a provoqué l'embargo, et la crise cotonnière.



On estime le gap du tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) à 430 millions d'Euro en fin décembre 2020. Le FMI estime la récession à 2 % en 2020, la dette extérieure et intérieure ne se situe qu'à 45 % du PIB et les recettes fiscales devraient tomber à 13 % du PIB, contre 15,8 % estimé initialement. La récession économique globale et ses conséquences sur l'économie nationale vont entraîner une chute anticipée de la croissance du Produit Intérieur Brut de plus de 80%. Celle-ci va passer de 5% à 0,9% en 2020. Pour la première fois depuis six ans, la croissance du PIB va être bien en-deçà de la croissance démographique. Cette chute va jeter 800 000 Maliens dans la pauvreté. En effet, la pandémie de la Covid-19 est arrivée dans un contexte de développement fragile, où les indicateurs socio-économiques n'arrivent pas à suivre le rythme de l'expansion démographique. Le COVID-19 fragilise encore plus les perspectives de développement du capital humain et approfondit la vulnérabilité des populations. Les mobilités des acteurs du commerce sont réduites par les mesures de distanciation décrétées par les autorités et

beaucoup de commerces ont fermé boutique. Plusieurs chefs de famille sont mis en chômage technique. Quant à la diaspora malienne très contributrice à l'économie, elle est très pénalisée par l'effet de COVID-19 (beaucoup d'emplois dans les hôtels, restaurants, services fermés...) et envoie très peu d'argent. Au même moment explique, l'opérateur économique Mamadou Sinsy Coulibaly, la mauvaise gouvernance est restée à un niveau inchangé (le Vérificateur général ne contrôle aujourd'hui que 10 % des dépenses). « **Tout le monde fait sortir l'argent du Mali, par peur de blocage des fonds en Banque...** », Informe-t-il. La production cotonnière du Mali lors de la campagne 2020-2021 est tombée du sommet du palmier pour le fond du puits avec moins de 200.000 tonnes. Il faut noter que plus 85% de la population rurale malienne vit du coton. La baisse du prix, suite à l'apparition de la pandémie de la Covid-19, avait suscité l'incompréhension chez les producteurs et provoqué leur colère assortie d'un appel au boycott de

la culture du coton.

Pour rappel, lors de la dernière campagne 2019-2020, avec tous les problèmes dans la zone cotonnière, la CMDT avait réalisé 710 000 tonnes.

Avec la fermeture des frontières suite au coup d'Etat militaire du 18 août, certains secteurs clés de l'économie enregistrent déjà d'importantes pertes.

Après la fermeture des guichets de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) au lendemain du coup d'État du 18 août, les banques maliennes n'avaient plus accès aux ressources déposées auprès de la BCEAO.

La BND, Banque nationale de développement agricole du Mali, avait pris certaines mesures comme le plafonnement des retraits par type de clientèle et l'arrêt d'octroi de nouveau crédit.

Pour l'économiste malien Amadou Bamba, certains secteurs clés de l'économie malienne ont été affectés par l'embargo. Il explique que **"le directeur général de la douane a déclaré sur la chaîne nationale, qu'ils ont eu en un mois une perte de 7 milliards de Franc CFA.**

La situation, certes mauvaise, n'est cependant pas irrécupérable, d'autant plus que la France a décidé d'accorder une aide budgétaire urgente de 10 millions d'euro qui sera débloquée avant la fin de cette année.

Avec ce geste important de soutien à la transition, la France entraîne avec elle le FMI qui est revenu à Bamako et qui devrait reprendre son programme, avec cependant des nouveaux indicateurs de performance à définir. Quant à la Banque Mondiale, la reprise de ses activités ne saurait plus tarder même si elle exigerait certaines conditions. Tout porte à croire que la Banque Mondiale reprendra ses activités en 2021. C'est dire combien, tous les Maliens veulent vite tourner la page sombre de l'année 2020. Que 2021 soit meilleure !

■ Ibrahim Sanogo

Grèves au Mali : L'UNTM se renforce



Le Mali vient de sortir d'une longue et éprouvante grève à l'appel de la grande centrale syndicale du pays qu'est l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM). Cette grève qui s'est étalée du 14 au 18 décembre 2020, a pratiquement paralysé le pays et coûté au Trésor public plusieurs dizaines de milliards de FCFA. La situation de crise que traverse le pays demande que les autorités puissent tout faire pour éviter qu'une telle grève se renouvelle. En tout cas, l'UNTM vient de signer un Cadre de Concertation et d'Action

avec quatre autres syndicats des Administrateurs dénommés Plateforme d'Action Commune en vue d'actions communes pour réclamer et faire valoir les droits de leurs adhérents. Cette coalition syndicale n'est pas une bonne nouvelle à court terme pour les autorités de la Transition même si dans le même temps les Administrateurs à travers un communiqué mettent fin à leurs grève illimitée qui était en cours depuis le mois de novembre 2020.

Le Cadre de Concertation qui vient d'être mis

en place regroupe, outre l'UNTM, Le Syndicat Libre des Travailleurs de l'Administration Territoriale (SYLTMAT), le Syndicat Autonome des Administrateurs civils (SYNAC), le Syndicat National des Travailleurs des Collectivités Territoriales (SYNTRACT), le Comité Syndical des Agences de Développement Régional (CS-ADR). L'objectif de la nouvelle coalition syndicale est de réaliser « l'unité d'action autour d'objectifs communs » pour permettre « à la fois de participer efficacement à la recherche de solutions aux grands problèmes qui se posent à notre pays et d'assurer la défense des intérêts des membres parties ». Par ailleurs il faut noter que lesdits syndicats envisagent des actions communes, en clair chaque syndicat s'engage à prendre part automatiquement aux grèves qui seraient décrétées par les autres. C'est ce qui apparaît dans les deux autres objectifs qui se déclinent ainsi : « Se soutenir mutuellement autour d'objectifs communs partagés ; Convenir et adopter une unité d'action face aux problèmes nationaux ».

Certes la levée par les Administrateurs du mot d'ordre de grève illimitée qui courait depuis le 09 novembre 2020 est une excellente nouvelle pour les autorités de la Transition car malgré la nomination d'administrateurs civils pour remplacer les grévistes, les Maliens ont beaucoup souffert de l'absence des services publics, le service minimum n'étant pas toujours assuré. Tout porte à croire que les syndicats réunis au sein de la nouvelle Plateforme veulent se donner le temps et la force de rebondir.





En effet, le Communiqué n°9 signé des différents Secrétaires généraux des quatre syndicats de l'Administration publique et diffusé sur la première Chaîne de la télévision publique, met l'accent sur l'appui que l'UNTM leur apportera désormais. Si la grande centrale syndicale malienne a « sur demande expresse » obtenu la levée du mot d'ordre de grève illimitée de ses désormais associés, ce n'est point pour faire plaisir à Assimi Goïta et ses hommes. C'est une simple question tactique et de bon sens : puisque les différents syndicats sont désormais réunis au sein d'une plateforme commune, les Administrateurs ne pouvaient donc poursuivre leur grève illimitée car l'UNTM aurait dû les suivre automatiquement.

C'est donc une superpuissance syndicale qui vient de voir le jour au Mali. Désormais les syndicats des Administrateurs ne sont plus seuls. Comme le dit le dicton : « On ne craint pas la rosée quand on est dans le sillage de l'éléphant ». L'UNTM quoique puissante se renforce elle aussi en s'alliant à des syndicats qui ne lui étaient pas affiliés. « On a souvent besoin d'un plus petit que soi », dit le poète. Cette politique ne devrait pas s'arrêter là. En effet, tout porte à croire que le Secrétaire général Yacouba Katilé et ses camarades voudront attirer d'autres syndicats pour mettre en place une extraordinaire force de frappe capable de faire plier tout Gouvernement. Ainsi, si les autorités de la Transition ne s'entendaient pas avec l'UNTM dans les prochains jours, une éventuelle grève serait dévastatrice pour le pays.

On ne voit pas comment Assimi Goïta et le

Gouvernement pourraient ne pas prendre en compte les revendications des Administrateurs car celles-ci rejoignent celles de l'UNTM. Il existe en effet trop de disparités entre les traitements des fonctionnaires maliens, des disparités qui font qu'à diplôme égal, les salaires et les accessoires de salaires étalent des différences énormes. Ces différences font qu'au finish, des fonctionnaires arrivent à réaliser leurs rêves pendant que d'autres crouissent dans des besoins qu'ils ne pourront jamais satisfaire de leur vie, comme celui d'avoir un toit où loger sa famille.

D'aucuns diront que l'État n'a pas les moyens pour faire face à toutes ces incidences financières que coûteront les revendications des uns et des autres. Comment comprendre alors que des pays comme le Sénégal ou le Burkina Faso qui sont sensiblement dans la même catégorie que le Mali en termes de ressources, puissent donner à leurs fonctionnaires parfois

le double des salaires maliens ? Pour Yacouba Katilé la sempiternelle raison qui consiste à dire aux Maliens que le Mali est l'un des plus pauvres de la planète n'explique pas le faible niveau des salaires. S'appuyant sur ses militants au sein des douanes et des impôts, le Secrétaire général de l'UNTM affirme haut et fort que les revendications de son syndicat sont bel et bien supportables par l'État malien. Tout serait donc dans la gestion des ressources publiques.

Voilà une mise au point qui a l'avantage d'être claire. Désormais, les autorités de la Transition devront s'attacher à assainir la gestion par l'État des ressources nationales. S'il y a des sacrifices à faire que cela soit pour tout le monde à commencer par le Président de la Transition, son Vice-Président, le Premier ministre, les membres du Gouvernement et ceux du Conseil National de la Transition (CNT). Car l'UNTM n'est plus d'avis que ses adhérents en particulier, et l'ensemble des travailleurs maliens en général souffrent de la cupidité d'une poignée de personnes qui ont fait main basse sur les ressources nationales au détriment de la majorité des travailleurs. Le Mali a besoin de justice sociale. Certes les salaires ne seront jamais égaux comptes tenus des postes de responsabilité des uns et des autres mais il est possible que chaque travailleur de l'État et du Privé reçoive un traitement qui lui permette de vivre dignement. Cela fait six décennies que les fonctionnaires maliens souffrent de la mauvaise gouvernance. La Transition devrait s'y attaquer en priorité.

■ Diala Thiény Konaté





Année 2020 : Mali, chronique de notre annushorribilis

Au début de l'année 2020 tout comme en cette fin d'année, le nord du Mali échappe toujours au contrôle des autorités de Bamako. Le centre est de plus en plus confronté aux invasions et à la domination des groupes armés qui prolifèrent et permettent l'établissement d'une économie du banditisme le plus souvent sous couvert de l'islamisme. Au regard de la déliquescence exacerbée, de la gestion de notre pays depuis quelques années, nous avons cru et espéré que 2020 serait la fin d'une époque. Il le fut presque, mais c'était sans compter les effets néfastes de la maladie du coronavirus, d'une prise de pouvoir malicieuse et de l'émergence d'une certaine classe ou caste d'apprentis sorciers qui se sont érigés en leader politique.

Dans une société où l'instant prévaut sur l'histoire, la réactivité immédiate sur l'analyse critique, l'actualité du nouveau sur l'expérience déposée de la tradition, le contingent sur l'essentiel, le transitoire sur le permanent, le temps réel sur le trajet de vie, la modernité se trouve réduite à la mode. Le besoin de révolution, fut-elle conservatrice ou réactionnaire, s'impose alors (Gori, 2015 : 278). Les multiples réseaux de communication développés grâce à l'ère du tout numérique ont décuplé le pouvoir et multiplié le créneau de ceux qui par opportunisme se sont emparés du désespoir et de la colère d'une frange importante de la population, en mettant en avant tantôt la religion et ses vertus, tantôt la faillite des élites

et la mal gouvernance. Malheureusement au Mali en 2020, leaders religieux, jeunes activistes, militaires et membres de la société civile, apparemment chacun est pressé d'accéder au pouvoir, quel que soit le niveau de responsabilité, afin de jouir des faveurs de ce pouvoir par n'importe quel subterfuge, au mépris d'un engagement intègre au service de la population. Dans tous les cas, la crise que notre pays a connue et continue d'affronter, a permis de dévoiler le dessein réel d'un certain nombre d'individus : militaires menteurs, politiciens impliqués dans tous les scandales, jeunes sans scrupule, faux professeurs et docteurs, religieux mafieux, etc.

L'année 2020 se résume en une année noire dans tous les sens du mot, car la mort politique et la mort physique se sont illustrées jusqu'à dévoiler la nudité du pouvoir au grand public. Non seulement la nudité des leaders politiques classiques, mais aussi des leaders religieux musulmans qui ont permis au fil du temps, en lien avec les milieux d'affaires, à

asseoir le pouvoir politique, quel que soit le type de régime. **Chaque société, chaque époque, a le devoir d'inventer une politique qui puisse résoudre les crises et juguler les terreurs, vaincre la discorde, dans un numéro d'équilibriste entre le vide nihiliste, sur lequel sont jetés les voiles du pouvoir, et le désir de liberté** (Gori, 2018 : 13).

Si la mort absolvait tout, cela devrait soulager en quelque sorte notre peuple, mais la mort du pouvoir considéré comme sacré a laissé un de ses vices en vie la corruption ! En effet, la plupart de ceux qui se sont saisis du pouvoir sont directement sortis des entrailles de l'ancien système décrié, honni et rejeté, ils incarnent donc les ruines sinon les pourritures de l'âme du pouvoir défunt. Roland Gori attire notre attention sur le fait que : la mort et le meurtre sont au cœur du pouvoir, ils en sont la matrice. **La mort est au cœur de tout pouvoir. Non la mort comme un effet du pour, un de ses abus, mais comme sa cause principale, sa raison d'être.**

L'homme qui possède le pouvoir incarne autant qu'il dissimule son intimité avec la mort (Ibid. : 10). La question de la mort se trouve au cœur du pouvoir traditionnel des chefs coutumiers dans plusieurs villages du Mali. Que le chef de village soit en même temps le chef des fétiches ou qu'il y ait une autre personne pour jouer ce rôle de chef spirituel différemment du rôle politique du chef de village, le pouvoir ne se transmet totalement qu'après la mort de celui qui le détenait.

En Afrique, au côté du visible et apparent des choses, correspond toujours un aspect invisible et caché qui en est comme la source ou le principe. De même que le jour sort de la nuit, toute chose comporte un aspect nocturne, une face apparente et une face cachée... (Bâ, 2000 : 25). De leur vivant, ainsi qu'après leur mort, les anciens ont un rôle d'intercession entre la vie et la mort pour beaucoup de peuples des campagnes du Mali. La formule de Amadou Hampâté Bâ prononcée lors de la première conférence de l'UNESCO qu'a participé le Mali indépendant le 1er décembre 1960, illustre bien cette idée de mort et de rôle d'intercession des anciens : **En Afrique, un vieillard traditionaliste qui meurt est une bibliothèque inexploitée qui brûle** (cf. Bâ, 1960). L'idée générale de Hampâté Bâ était d'inter-

pellier afin de sauver de la disparition par la mort des traditionalistes qui s'en vont avec le savoir et le pouvoir.

C'est cet aspect morbide qui contribue directement à plomber le moral de la population et par ricochet l'économie, car les perspectives d'espérer un avenir radieux sont inexistantes, sans espoir il n'y a presque pas de vie, c'est pourquoi tout observateur averti est obligé de retenir une fois de plus son souffle. Cependant, le fait de retenir son souffle, n'est pas aisé et combien de temps faudra-t-il le retenir ? Cette impatience prouve à suffisance l'amour d'une personne pour son pays. Le dictateur président, général Moussa Traoré et le président Amadou Toumani Touré, n'étant plus en mesure de retenir leur souffle aussi longtemps, ne voyant aucune porte de sortie, connaissant le degré de putréfaction avancée de leurs rejetons qui se sont emparés du pouvoir d'un État failli, ils ont prouvé leur amour pour le Mali en tirant leur révérence !

Le Mali ne pouvait espérer mieux que de se débarrasser de l'héritage politique de celui qui a fait sombrer le Mali pendant vingt-trois ans de dictature terrifiante et de celui qui stoppa nette l'évolution de la démocratie en revenant aux affaires, en rabaissant et en avilissant non seulement toute la classe politique qui ne s'en est jamais ressaisie après coup, mais qui a littéralement volé l'élection présidentielle de 2002 avec la complicité du meilleur président de l'histoire du Mali indépendant le président Konaré, le seul à avoir réussi à passer dix ans à Koulouba comme président élu. Alpha Oumar Konaré s'est d'ailleurs distingué par son respect de la laïcité en laissant les religieux quasiment en paix si ce n'était pour les aider à s'organiser.

Malheureusement, l'année 2020 a commencé avec son lot d'injustice. L'injustice, c'est ce que notre pays a connu de façon générale et continue dans toute son histoire depuis l'indépendance. Cette même injustice est la source de tout notre malheur, car elle est une malédiction en soi. Des syndicats d'enseignants obligés à revendiquer une loi votée et promulguée, dont le président de la République IBK avait martelé l'application immédiate cette loi. On a senti dès lors qu'IBK ne tenait plus les rênes du pouvoir, il n'était qu'une marionnette au service de ceux qui sévissaient à d'autres niveaux du pouvoir apparent et non apparent. Il n'y avait point

d'adhésion populaire pour aider les enseignants à mener leur combat juste, légal et légitime, car c'est d'abord la ville de Bamako qui porte le fanal de tous les combats politiques. Rappelons que la majorité des enfants sont inscrits dans les écoles privées y compris ceux des enseignants grévistes. Le libéralisme sauvage dans le secteur de l'éducation a complètement décrédibilisé la fonction de transmission de l'école de la république, l'école fondamentale est devenue ridicule. La stratégie des syndicats enseignants en impliquant les écoles privées, en les faisant sortir par la violence avait bien fonctionné. De ce fait, la colère devenait globale, peu importe contre qui elle était dirigée et par qui, mais la perturbation des cours était générale.

La pandémie de la COVID-19 est venue s'en mêler comme une bénédiction pour un gouvernement très mal intentionné qui avait déjà menacé vertement les enseignants de les faire remplacer par des volontaires. À l'époque nous avions posé la question de savoir si c'était par ignorance totale des conventions qui régulent le travail en République du Mali ou si c'était par simple arrogance ? Avec la COVID-19, le tour était joué, une opportunité inespérée pour fermer les écoles afin d'avoir une relative paix sociale. En même temps, la contradiction flagrante était de vouloir organiser des élections législatives coûte que coûte en brandissant les recommandations du dialogue national inclusif malgré la pandémie de COVID-19. L'on se demandait quelle mouche avait piqué le gouvernement de vouloir à tout prix des élections législatives avant de réaliser les réformes nécessaires requises par la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) après les contestations des résultats à l'issue de l'élection présidentielle de 2018, pour escompter désormais des élections apaisées et acceptées par toutes les parties.

Avant le mois de mars qui a vu l'organisation du premier tour des élections présidentielles et la fermeture des frontières, des établissements scolaires et l'instauration de couvre-feu pour raison de COVID, l'Imam Dicko avait commencé à souffler le chaud en menaçant de renverser le pouvoir du président IBK, en pointant la mauvaise gestion du pays et l'insécurité de manière générale. L'imam dira au cours d'un meeting organisé au Palais de la Culture de Bamako que tout le monde doit se

mobiliser : ceux qui peuvent prendre des machettes qu'ils les prennent, que ceux qui peuvent prendre des gourdins qu'ils les prennent, que ceux qui peuvent marcher qu'ils marchent, que ceux qui peuvent ramper qu'ils rampent ; car pour lui il s'agit de sauver le pays.

Il recevra une convocation du tribunal de la commune V du district de Bamako. Dès que la convocation fut diffusée, cela provoqua le déferlement des foules, qui envahirent les lieux, un meeting improvisé au même Palais de la Culture qui permit d'affirmer une position de force. Par la suite, la justice et/ou le gouvernement va s'excuser implicitement auprès de l'Imam, sans que la société civile ne puisse comprendre le tenant et l'aboutissant de cet imbroglio. À partir de là, le politique et le judiciaire n'ont eu de cesse de se chevaucher, faisant comprendre à la population que cette pratique de mélange de genre est la marque de fabrique de notre démocratie bananière. Alors que les partisans de l'Imam Dicko étaient déjà prêts à en découdre avec le régime, l'Imam se référa à son mentor personnel, le chérif de Nioro, pour demander de surseoir à toute sortie belliqueuse pouvant conduire à déstabiliser un pays déjà fragilisé sur le plan sécuritaire. **La religion est transformée en une idéologie totalitaire qui capture et modèle les existences singulières en les organisant selon les règles strictes, des impératifs catégoriques nouveaux donnant un sens et une cohérence aux sentiments de colère, de violence et de désespoir** (Gori, 2015 : 275). L'aile dure des partisans de l'Imam Dicko va ranger les armes avec amertume et déception. Ces derniers espèrent sur un nouveau rebondissement de colère de l'Imam face au régime en place. En effet, nous pouvons préciser que les modalités de fonctionnement de ce régime n'existaient que grâce au partage de l'argent public entre une certaine élite politique, militaire, religieuse et médiatique. Sans oublier Gustave Le Bon qui nous apprend depuis la fin du 19^e siècle que le droit divin des foules remplace le droit divin des rois (Le Bon, 2013 : 3). Face à ce début de mécontentement et de conscientisation partagés par une majorité de Maliens, le gouvernement à travers les médias d'État et les activistes et animateurs radio acquis à sa cause va utiliser comme méthode la persuasion et la propagande pour asseoir une domination momentanée. Cela semble même

marcher avec brio, car ceux qui en voulaient depuis toujours au chef de file de l'opposition vont profiter pour le confondre avec le régime nauséabond en place pour cause d'alliance contre nature entre son parti l'URD et le RPM parti au pouvoir. Mais, c'était en feignant d'oublier que les alliances contre nature sont possibles seulement avec la nature même du mode de scrutin pour les élections législatives qui est en désuétude absolue. **La démocratie est aussi cette religion civile au sein de laquelle les sujets s'épanouissent par l'amour et la reconnaissance de leurs semblables, et la possibilité aussi de les haïr et d'entrer en conflit avec eux. L'important étant que la culture puisse offrir des dispositifs de traitement de ces conflits. La politique, la vraie en est un** (Gori, 2018 : 61).

En plus de cet accablement lié à la question des alliances en vue des élections législatives, le président de l'URD et chef de file de l'opposition sera enlevé en pleine campagne dans le cercle de Nianfunké le 25 mars. Tout le Mali est horrifié par la nouvelle. Cette même nuit le président IBK s'adresse à la nation, les Maliens retiennent leur souffle en espérant l'annonce d'un éventuel report des législatives pour cause de la pandémie et de l'enlèvement de l'honorable Soumaila Cissé, événement qui pouvait être jugé comme une circonstance aggravante. Mais, il n'en sera rien ! Au moment de l'enregistrement de son discours diffusé à la télévision nationale, le président IBK, fera comme s'il ignorait l'enlèvement de l'honorable Soumaila Cissé, et ne mentionnera même pas un seul instant l'enlèvement de ce dernier. Au contraire, il va s'adonner à une rhétorique persuasive pour tenir les élections législatives aux dates indiquées.

L'honorable Soumaila Cissé et d'autres candidats heureux seront élus dès le premier tour des législatives dès le 29 mars 2020. La proclamation des résultats du deuxième tour va mettre le feu aux poudres. Déjà, le mouvement politico-religieux la CMAS (Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants CMAS de l'Imam Dicko) qui venait de naître n'avait pas digéré de se retrouver en dehors du jeu politique. Avec cette colère latente, les communes I, V, et VI les plus peuplées du district de Bamako et les cercles de Sikasso, Kati et Bougouni les cercles les plus peuplés du Mali vont voir leur résultat torpillé et ren-

versé par la cour constitutionnelle.

Les violences urbaines vont éclater partout dans ces localités avec mort d'homme dans la ville de Sikasso. Les appels au calme ne seront point entendus, mais les mouvements de contestations postélectorales vont s'essouffler durant la fête du ramadan observé partout au Mali, par respect à la majorité de la population musulmane ou par conformisme social. Dans la foulée, le président de la jeunesse RPM, l'honorable Moussa Timbiné, et ancien vice-président de l'Assemblée nationale est élu au perchoir comme le nouveau président de l'Assemblée nationale du Mali. Certains intellectuels n'hésiteront pas à montrer leur circonspection quant au niveau intellectuel très approximatif de l'homme, ainsi qu'à sa légitimité au sein de sa propre formation qui était favorable à un autre candidat en occurrence l'honorable Diarrassouba élu dans le cercle de Dioila et ancien questeur de l'Assemblée nationale. Mais l'implication directe du président IBK pour imposer l'honorable Moussa Timbiné permit d'entériner cette nomination. **Si la pratique de la psychanalyse peut apporter quelque chose au champ du politique, hors une psychologisation débiliteuse du social, c'est bien dans l'analyse des rapports que chacun entretient avec l'autorité. Le dispositif de la séance de psychanalyse est le laboratoire le plus épuré pour rendre compte des processus par lesquels un sujet s'aliène ou s'émancipe** (Gori, 2018 : 127). Le président du RPM et les siens vont faire le choix de s'aliéner face à la décision du président IBK, au détriment de leur émancipation politique.

Malgré la trêve naturelle des manifestations pendant le mois du ramadan, les ramifications des mouvements de contestations généralisées gagnent la ville de Kayes où les élections s'étaient très bien passées sans aucune contestation. La colère de la population de la ville de Kayes faisait suite à une bavure policière ayant causé la mort d'un jeune garçon et les contraintes liées aux mesures du couvre-feu imposées pour raison de la COVID. Les jeunes manifestants de Kayes vont saccager et brûler un commissariat et une préfecture. Le président IBK va faire un deuxième discours pour tenter d'apaiser les esprits et de rappeler qu'il est aux commandes. Il va annoncer des mesures parmi lesquelles les Maliens reti-

dront essentiellement la réduction substantielle voire la gratuité de la consommation d'électricité pour les ménages. **La démocratie est d'abord et avant tout un gouvernement par la parole qui exige que les conflits soient exprimés et débattus dans le dialogue pluriel et contradictoire** (Ibid. : 89). L'Iman le plus politique et le plus politisé de l'histoire du Mali indépendant n'attendait que le mois de ramadan pour remettre les pendules à l'heure de la révolte. Nous n'osons pas parler de révolution, vu la duplicité du langage qui d'une part pouvait demander la démission pure et simple du président IBK, et d'autre part demander de changer de gouvernance.

Le M5-RFP va naître en portant le nom de la date de sa première manifestation monstre qui a eu lieu le 5 juin 2020. Beaucoup de personnes en colère contre le régime d'IBK avaient hésité à suivre l'Iman Dicko et les autres responsables du M5-RFP, mais l'Iman Dicko était incontestablement la personnalité qui faisait converger les foules. Il a fallu attendre jusqu'au 19 juin pour voir la deuxième sortie du M5-RFP. Cette fois-ci, tous ceux qui doutaient de la volonté de l'Iman Dicko vont se joindre à la foule sur la place de l'indépendance.

Les arguments du leader politico-religieux convainquent beaucoup parmi ceux qui n'ont pas voulu effectuer le déplacement y compris certains parmi ses détracteurs comme l'artiste Aliou Ifra N'Diaye. L'Iman répétera en boucle que ce combat n'est absolument pas religieux encore moins personnel, il martèlera qu'il n'est intéressé par aucun poste de responsabilité et n'est point intéressé non plus dans le futur et que sa place reste dans la mosquée. **L'autorité charismatique est éminemment instable. Surgissant en général dans les périodes de crise, elle finit par s'effondrer, soit parce qu'elle échoue à remplir les attentes qu'elle a suscitées, soit parce qu'elle se « routinise » en un système incapable. Par conséquent, d'une façon ou d'une autre, la « domination charismatique » est condamnée à s'auto-détruire** (Kershaw, 1994 : 16).

Le charisme de l'Iman impressionne jusqu'au-delà des frontières du Mali, mais cela va faire aussi des émules dans son propre camp, c'est-à-dire à l'intérieur du M5-RFP. Le tour est joué et chacun trouve son compte dans une hypo-

crisie totale. L'Iman Dicko est proclamé autorité morale, une expression complètement vide de sens lorsque l'on tient compte de la consubstantialité entre le social, le politique et le sacré. C'était pour dire que l'autorité morale n'est pas égale à l'autorité politique décisionnelle.

Si l'autorité morale ne suppose qu'une simple autorité symbolique, l'autorité politique n'est rien sans le symbole du sacré qu'incarne tout type d'autorité. Dans le Mali profond, concernant les pouvoirs coutumiers, il n'y a pas de différence majeure entre une autorité politique et une autorité morale. L'autorité ou les autorités morales dans les villages, a pour rôle, les métiers du soin comme l'éducation à travers l'initiation, la santé par la connaissance des remèdes et la justice par le savoir et la parole. La gestion politique étant aussi un soin pour servir la population, les rôles politique et moral se retrouvent et s'accommodent de façon harmonieuse sans un quelconque conflit d'intérêts. Cette façon de voir est très éloignée de la perception des rôles entre autorité morale et autorité politique décisionnelle par les acteurs de la révolte contre le régime d'IBK. Les membres du comité stratégique du M5-RFP ont bien cru s'être émancipés du poids de l'Iman sunnite, qui fut à son tour soulagé de ne pas être directement la cause du départ du président IBK, son ami de longue date. Par contre l'Iman savait qu'il bénéficierait toujours de son statut de leader engagé pour faire partir IBK aux yeux de la partie de l'opinion nationale totalement défavorable à ce dernier, quelle que soit sa position d'autorité morale du M5-RFP. Ce qui prouve à suffisance que tout allait mal au Mali et que rien n'avait plus de sens comme c'est toujours le cas encore de nos jours en cette fin d'année 2020. Pour illustrer une fois de plus cette présence de la mort au cœur du pouvoir, l'Almamy Samory Touré pendant son exil ; **face au parcours entre la lumière et les ténèbres, entre le soleil et l'abîme, devenait perplexe et s'interrogeait sur le sens de l'Être et de son rêve. Samory Touré demanda alors à son griot Jelimorifin JanJabat que vaut la vie ? Le griot lui répondit que rien ne vaut la vie, surtout celle d'un homme qui a tout donné et qui n'a rien reçu. Je pense que l'histoire a la vraie réponse à votre question** (Diawara, 2016 : 132). De nos jours, l'absence de sens et de référence réelle et

reconnue est devenue une véritable équation à résoudre. René Girard disait que : tant que le sens se porte bien le sacré est absent ; il est hors de la structure (Girard, 1972 : 18). Malheureusement, l'œuvre humaine est reléguée au second plan, c'est le sacré qui guide la volonté de gouverner au Mali pratiquement partout et à tous les niveaux. À chacun son gourou, son iman ou son chef religieux, l'ombre de Niuro, de Ségou et des deux imans de Bamako, plane sur toutes les décisions prises au sommet de l'État malien.

Le Mouvement du 5 juin — Rassemblement des Forces Patriotiques dans une ultime sortie va dégénérer en quelque sorte le 10 juillet 2020. L'Assemblée nationale et l'Office de la Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM) sont pris d'assaut par les manifestants, quelques manifestants sont emprisonnés puis relâchés quelques jours après. Une désobéissance civile est décrétée même si elle ne fut que très partiellement suivie. Le comble arrive lorsque plus d'une dizaine de personnes sont tuées à balles réelles (11 morts officiellement) à la mosquée et au domicile de l'Iman Dicko à Badalabougou, pendant la nuit du samedi 11 juillet 2020. La période pré-Aïd-El-Kébir ou Tabaski va imposer de fait une autre trêve.

L'armée ne pouvait pas intervenir sans qu'il n'y ait des morts, plus de vingt morts. Tout le Mali s'attendait que le pouvoir tombe sans savoir exactement quand. Le bricolage politique va continuer avec un gouvernement restreint et un super ministre de la Justice et garde des Sceaux comme commandant en chef de façon implicite, des arrestations expéditives sont à l'œuvre, une nouvelle cour constitutionnelle est installée, les autres institutions judiciaires comme la Cour suprême sont aussi redynamisées et mises à jour. Certains juges retiendront de Maître Kassoum Tapo comme le meilleur ministre de la Justice et garde des Sceaux de l'histoire du Mali indépendant, car il a pu débloquent une prime de judicature de 300 % dans l'immédiat tandis que les lois votées en faveur d'autres corporations comme les enseignants n'ont jamais été appliquées.

La liberté politique se révèle ici comme la libération du politique, et les hommes ne sont libres qu'autant qu'ils agissent (Gori, 2018 : 14). Ce qui fait dire à Hannah Arendt qu'« être libre et agir ne font qu'un » (Arendt, 2017 : 198). Les manifestants vont revenir à la charge après la fête de l'Aïd-El-

Kébir. Un meeting est organisé à la célèbre place de l'indépendance, une grande partie des manifestants va décider de rester malgré la pluie, elle se verra saccager le lendemain au petit matin manu militari. Le pouvoir va finalement tomber le mardi 18 août 2020 par de mystérieux militaires qui n'ont jamais voulu assumer le coup d'État, mais qui n'ont jamais pu lâcher le pouvoir qu'ils ont toujours exercé de façon déguisée ! Mais rappelons que toute prise de pouvoir est toujours égale à une prise de risque énorme.

Le Comité National de Salut du Peuple (CNSP) va naître, avec un premier discours très politique et trompeur. Un mois d'immobilisme est observé sciemment pour gruger les ressources dans les caisses de l'État tout en faisant espérer tous les camps, c'est-à-dire le redoutable M5-RFP, son autorité morale, l'ancienne majorité et les secrétaires généraux qui géraient les ministères de façon intérimaire. Chacun voulant participer au festin, les quelques menaces seront faites à demi-mot et seront moins relayées par les médias.

Le pire va arriver, quand les militaires prennent goût au pouvoir avant de l'avoir réellement. Une charte est promulguée par le chef des militaires et enregistrée dans le journal officiel. Les Maliens sont invités à une concertation nationale pro forma bâclée, car les participants étaient non seulement majoritairement choisis par les militaires, mais aussi les conclusions étaient écrites à l'avance. Une mascarade qui a permis de dévoiler une fois de plus la nudité et la pourriture de ce pouvoir militaire corrompu en gestation. Le président de la transition, la durée de la transition, le Premier ministre de la transition, le gouvernement de la transition ont tous été nommés dans l'opacité totale et dans la fourberie absolue. Les syndicats de l'enseignement fondamental et secondaire seront les premiers à être courtisés par les militaires pour les remettre dans leur droit. **L'histoire serait-elle un éternel recommencement au cours duquel les droits conquis pour la liberté et les valeurs humanistes seraient régulièrement remis en cause, puis rétablis** (cf. Gori, 2015 :9) ?

Après toutes ces manigances politiques, qui ont duré deux mois, l'installation du Conseil National de Transition (CNT), a prouvé l'étendue de la crise politique et le manque d'imagination de la part de ceux qui détiennent les

réalités du pouvoir. **La crise politique exige la capacité d'innover dont sont justement dépourvus les modèles sociaux et culturels qui l'ont provoquée. C'est pourquoi la crise peut conduire à l'innovation politique tout comme la catastrophe, au désert tout comme à la liberté** (Ibid. : 41). La mise en place du CNT va, dans le mauvais sens, démontrer la capacité d'imagination et d'innovation des militaires. Les manœuvres, la tromperie et la tricherie à ciel ouvert sont à l'œuvre : peut-on un seul instant imaginer une personne admise au baccalauréat ou à un quelconque concours de la fonction publique sans n'avoir jamais candidaté ? C'est exactement ce qui s'est passé pour plusieurs personnes qui ont vu leur nom dans la liste officielle des membres du CNT rendue publique sans n'avoir jamais postulé pour quoi que ce soit. Cela constitue une violation flagrante des décrets N°2020-0142/PT-RM et N°2020-0143/PT-RM fixant respectivement les modalités de candidature, leur désignation et la répartition des membres du CNT qui devrait se faire soit par le canal d'un regroupement ou organisation de la société civile, syndicale, associative, politique, militaire, etc., avec un nombre attribué à chaque organisation selon des critères bien définis.

Roland Gori, s'inspirant de Hannah Arendt, nous rappelle encore que **les crises politiques doivent requérir des jugements et des décisions. Faute de quoi, elles conduisent à l'anarchie, au chaos, aux totalitarismes** (Gori, 2018 : 13). Les démarches et les décisions des actuels gouvernants s'apparentent à une posture totalitaire qui peuvent donc conduire au chaos, à la catastrophe, au désert si nous ne prenons pas garde. Quant au M5-RFP, rien que cette appellation prouve la capacité d'innover des peuples, donc au désir de liberté en fédérant leurs forces et leurs compétences. Malheureusement le M5-RFP a beau être créatif et capable d'exercer des jugements, à aucun niveau il n'est associé à la prise de décision. Ceux qui décident incarnent et sont porteurs des modèles sociaux et culturels qui ont provoqué la crise actuelle.

Les totalitarismes politiques et culturels naissent d'un besoin, à un moment donné et dans une société donnée, de faire bouger les choses. Et ils les font bouger, souvent pour le pire (Gori, 2015 : 43). Il est incontestable que les choses aient bougé,

mais avec cette allure et au regard des actes posés jusque-là, nous sommes en droit de poser la question, si la situation ne s'empire pas ? Nous pouvons être inquiets, car l'avenir n'est plus vu en commun, du fait que les gouvernants actuels ne se projettent pas dans le futur, les gouvernés sont désemparés, par conséquent ces derniers semblent ingouvernables. **L'individu est ingouvernable lorsqu'il doit chercher seul une finalité à ses actes et à son existence** (Ibid. : 45). Les grèves sont décrétées en cascade, souvent en même temps, mais pas ensemble dans un cadre commun. Les administrateurs civils sont en grèves illimitées tout comme les enseignants du supérieur ; les médecins et travailleurs de la santé sont aussi en grève en plus de l'Union Nationale des travailleurs du Mali (UNTM). L'individu malien restera ingouvernable tant que le premier responsable Président de la transition ne se rend pas compte que son rôle est éminemment politique. Au lieu d'assumer sa responsabilité politique en faisant face à la crise sociale qui secoue le Mali en plus de la crise sécuritaire et politique, le président de la transition Bah N'Daw les met au compte du fardeau divin, en ignorant qu'Allah n'est pas obligé, car Il est par définition pour tous donc pour personne. **Et Allah n'est pas obligé, n'a pas besoin d'être juste dans toutes ses choses, dans toutes ses créations, dans tous ses actes ici-bas** (cf. Kourouma, 2000).

À tous les niveaux, croyons d'abord à l'œuvre humaine, mettons-nous ensemble pour que le Mali puisse exister. Au moment où le vieux Mali est en train de mourir, si nous voulons bien tourner la page, il nous faut plus d'inventivité et de capacité à innover avec la volonté de permettre au Mali nouveau de naître.

Prof. Sidylamine Bagayoko
Maître de Conférences, Université
des Lettres et des Sciences Humaines
de Bamako —ULSHB

Dérive liberticide : La jonglerie gouvernementale



Dans l'instruction du ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MATD) relative à l'application de l'état d'urgence, le lieutenant-colonel Abdoulaye MAIGA, il est clairement dit : "les autorités administratives compétentes sont habilitées à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature, des réseaux sociaux, ainsi que celui des émissions radiophoniques ou télévisées, des projections cinématographiques et des représentations théâtrales". Le motif était suffisant pour que les organisations faïtières de la presse crient aux dérives liberticides à l'heure de la crise sanitaire. Pour elles, les autorités usent ou mésusent de leurs pouvoirs exceptionnels à la faveur de l'état d'urgence. À cet effet, une Assemblée générale est convoquée le dimanche 20 décembre, à la Maison de la presse, avec un seul point à l'ordre du jour : l'instruction ministérielle en ce qui est des aspects concernant la presse. Le caractère liberticide de cette disposition ministérielle a été affirmé avec force par les journalistes.

Aussitôt, le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation tente de désamorcer la bombe médiatique par le truchement d'une jonglerie de haut vol. Dans un communiqué daté du même dimanche 20 juin, "le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation rassure l'opinion publique que l'instruction relative à l'état d'urgence ne vise nullement à remettre en cause quelque liberté que ce soit ; elle n'a pas vocation à prescrire des mesures nouvelles et ne fait que rappeler les dispositions des lois et

règlements".

Dans sa justif, "le Ministère rappelle que l'instruction ministérielle repose sur une longue tradition du département visant à éclairer les autorités administratives chargées de l'application des lois et règlements, en vue de l'application correcte des textes.

Contrairement à certaines interprétations distillées dans les médias, l'instruction du 18 décembre 2020 ne procède que de la mise à jour de l'instruction n°01847 / MAT-SG du 24 novembre 2015 édictée en application du Décret n°2015-0752/P-RM du 20 novembre 2015 déclarant l'état d'urgence sur le territoire national sur la base de la Loi n°87-49 /AN-RM du 04 juillet 1987 relative à l'état de siège et à l'état d'urgence. La mise à jour est justifiée par la nécessité d'exécuter correctement le Décret n° 2020-0317 /PT-RM du 18 décembre 2020 déclarant l'état d'urgence sur le territoire national et le besoin d'adaptation de la nouvelle instruction avec les dispositions de la Loi n°2017-055 du 06 novembre 2017 relative à l'état de siège et à l'état d'urgence".

Le fait est que cette instruction ministérielle fleure la défausse, comme si les médias hypothéquaient davantage la lutte contre la propagation fulgurante de la maladie à Coronavirus dans notre pays. C'est cela le combat et les moyens sont clairement définis dans le communiqué du Conseil des ministres extraordinaire du vendredi 18 décembre 2020. Sans doute aurait-il dû ourler ses mots de mille précautions, parce que dans cette crise, le danger ce ne sont pas "la presse et des publications de toute nature, des réseaux sociaux, ainsi que celui des émissions

radiophoniques ou télévisées, des projections cinématographiques et des représentations théâtrales"; c'est plutôt la maladie qui met à nu les limites de notre dispositif de riposte. En clair, on se trompe d'ennemi et de combat. Ainsi, en s'arc-boutant derrière les dispositions légales, dans la logique d'éteindre les polémiques par leur banalisation, il n'y a point de doute que l'Exécutif flirte avec un arrangement avec la vérité. Dura lex sed lex. C'est ce que certains juristes qui ont retrouvé de la voix défendent avec acharnement, en étant volontiers amnésique qu'il y a la loi et l'esprit de la loi. La presse le sait et ne saurait se laisser enfumer sur le sujet. Mais, qu'on se le dise, la référence explicite au contrôle de la presse pendant l'état d'urgence est superfétatoire. À moins qu'on ne cherche à faire d'une pierre deux coups : régler son compte avec le COVID-19 et museler en même temps la presse qui devient certainement un peu trop rasoir.

Dans la dynamique d'enfarinement, parce que la loi ne sera pas changée sous les trémolos de la presse, le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation et son homologue de la Communication et de l'économie numérique, le Dr Hamadou TOURE, ont rencontré hier, les organisations faïtières de la presse pour discuter de la situation de vive voix. Une main tendue acceptée par ces dernières qui ont donné suite à l'invitation à elle adressée. Au terme des échanges, un seul point peut être retenu : la mise en place d'un cadre de concertation entre les responsables de la presse et les autorités gouvernementales. « Nous venons de terminer. Ils ont dit qu'ils n'ont aucune intention de violer la liberté de la presse. Ils proposent la mise en place d'un cadre de concertation. Nous leur avons dit que nous allons faire le compte rendu aux journalistes demain à 11 h à la Maison de la Presse », a déclaré Bandiougou DANTE, Président de l'URTEL.

Est-ce suffisant comme réponse aux préoccupations des médias ? Les faïtières de la presse prennent aujourd'hui l'avis de leurs mandants, avant toute autre évolution de la situation. C'est Thomas JEFFERSON qui disait : "notre liberté dépend de la liberté de la presse, et elle ne saurait être limitée sans être perdue". À méditer.

PAR BERTIN DAKOUO
Source : INFO-MATIN

Journée de réflexions sur la Refondation de l'Etat du Mali : De la nécessité d'aller au-delà des discours !

Le Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, Mamadou Mohamed COULIBALY, a présidé le mardi 22 décembre à l'Hôtel Maeva, la journée de réflexion sur la refondation de l'Etat du Mali. C'était en présence du Secrétaire Général de Caritas-Mali, M. Theodore TOGO. En effet la journée de réflexion sur la refondation de l'Etat du Mali a été organisée par Caritas-Mali, une organisation caritative de l'Eglise Catholique, représentée dans 165 pays à travers le monde.

Dans le cadre de son travail, l'ONG, s'inspire des principes et des valeurs de l'enseignement social de l'Eglise. Vu la crise multidimensionnelle que vit le pays, a rappelé le Secrétaire Général, M. Theodore Togo, l'Eglise n'est pas en marge de la réflexion sur l'avènement d'un Mali nouveau. Cette volonté est d'ailleurs dans la lettre pastorale adressée à la communauté catholique et aux maliens les invitant sur « un chemin nouveau pour un Mali nouveau » qui commande « un cœur nouveau, un esprit nouveau », pour parvenir à « une mentalité nouvelle, à un Mali nouveau ».

Se référant au concept du Mali nouveau qui a fait son apparition à la faveur des événements d'Aout 2020, le Secrétaire Général de Caritas-Mali a déploré le fait que « tout le monde en parle, mais nous savons que personne ne veut se remettre en cause en faisant une introspection individuelle et collective pour situer notre responsabilité commune dans la déchéance de la société et de l'Etat ».

Présidant la cérémonie d'ouverture, le Ministre de la refondation de l'Etat, chargé des relations avec les institutions, M. Mamadou Mohamed Coulibaly, a demandé aux uns et aux autres, avant tout, à changer de comportement, à abandonner les mauvaises habitudes du passé. Pour lui, « L'Etat ne doit pas être le gibier de ses serviteurs. Il faut arrêter la prédation de nos ressources par la dissuasion effective des pratiques de délinquance

financière ».

Sur la question de la floraison d'associations, de partis politiques et de syndicats, le premier responsable en charge de la refondation de l'Etat appelle « à revoir notre copie de l'environnement militant, marqué par le surnombre atypique de partis, d'associations, de syndicats, de corporations de statut particulier, de médias... Sans aucunement enfreindre aux li-

bertés qui les autorisent, il y a lieu de faire une introspection pour cerner les facteurs explicatifs de cette profusion qui, à n'en pas douter, devient contreproductive voire liberticide ».

Il n'y a aucun doute pour lui que l'émiettement politique est permis, mais il ne sert nullement le combat des idées. La partition syndicale est possible, mais elle affaiblit l'intérêt collectif du travail. La prolifération des associations reste illimitée, mais dessert les luttes citoyennes. Il en est de même pour la presse. La démultiplication des organes éparpille le lectorat et morcelle l'audience, a-t-il regretté. En conclusion, pour que le rêve du Mali-Kura devienne une réalité, il va falloir une remise en cause générale et à tous les niveaux !

■ Yama DIALLO



Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les institutions, Mamadou Mohamed Coulibaly, lors de la visite

Réformes constitutionnelles, politiques et électorales : Les responsables de l'Espérance Nouvelle-Jigiyà KURA cogitent



Crée il y a seulement quelques mois, l'Alliance Espérance Nouvelle-Jigiyà Kura, formée de plusieurs partis politiques et d'associations, a organisé, le week-end dernier dans la Commune de Sala située dans la périphérie du District de Bamako, son premier Atelier thématique sur les « Réformes constitutionnelles, politiques et électorales ». C'était en présence de plusieurs présidents de partis politiques dont Housseini Amion GUMMOCTAR _ RUPTURE M5 - CNSP _ Le M5_RFP EXIGE LA DISSOLUTION DU CNSP ET DU CNT okindo (CODEM), non moins président de l'Alliance et Ismaël Sacko (PSDA).

La cérémonie d'ouverture de la rencontre a été marquée par une seule intervention, celle du président de l'Alliance Espérance Nouvelle-Jigiyà KURA, en l'occurrence Housseini Amion Guindo. Il a tout d'abord tenu à saluer le choix du thème pour ce premier atelier du mouvement politique consacré à la réflexion sur le chemin parcouru par le Mali dans le domaine des réformes, les défis surmontés et ceux à surmonter, les leçons apprises de toutes ces périodes riches en événements.

« Il va sans dire que l'évaluation des réformes

constitutionnelles, politiques et électorales dans notre pays et l'analyse des perspectives offertes constituent un préalable au développement global et durable basé sur la rationalité et la bonne gouvernance, tel que nous le concevons au niveau de l'Espérance Nouvelle-Jigiyà Kura », a indiqué le président de l'Alliance. De sa conviction Housseini Amion GUINDO trouve qu'« il ne peut y avoir un développement durable, ni de bonne gouvernance sans l'appui des citoyens à travers leur implication effective dans le processus de réforme et de changement ».

Aussi, l'Alliance Espérance Nouvelle-Jigiyà Kura regrette le fait que les lourdes séquelles d'un passé de stagnation et les incompréhensions qui ont opposé les fils du Maliba soient toujours de cours et qu'elles continuent encore à peser sur la nation.

« Depuis quelques années, singulièrement à partir de 2012, nous nous trouvâmes souvent au bord du chaos. Il est impérieux aujourd'hui de sortir de cette situation. Notre génération avec la présence active des aînés à nos côtés à l'obligation de sortir notre pays de cette situation précaire et intenable. Et l'Alliance Es-

pérance Nouvelle-Jigiyà Kura, à travers des ateliers de ce genre, se doit d'être la locomotive du retour de la stabilité et de la renaissance de notre pays à travers des propositions concrètes », dira Housseini Amion GUINDO. Qui signale par ailleurs le fait qu'il y ait toujours, avec plus d'un quart de siècle de pratique démocratique, des incompréhensions, des questionnements, ainsi que de remise en cause.

Pour le Comité d'experts constitué par nos soins, « la consolidation de la démocratie doit passer par la clarification des compétences des institutions, ainsi que leurs interrelations. Autrement dit, il s'agit de centrer ou renforcer lesdites compétences. Malgré les différentes relectures du code électoral et de la charte des Partis politiques, le processus électoral et le financement des Partis politiques connaissent encore des insuffisances notoires, dont la manifestation la plus évidente est le faible taux de participation des citoyens aux différents scrutins, la contestation de plus en plus croissante des résultats issus des urnes... Certains mettrons ces phénomènes sur le dos du mode d'inscriptions des électeurs sur les listes électorales, du mode de scrutin, de l'éloignement des centres de vote des électeurs, de l'absence fréquente des représentants des Partis politiques dans les commissions administratives, des difficultés rencontrées dans la distribution des cartes d'électeurs etc... Mais nous pensons que le problème est plus profond que tout cela et qu'il faut de véritables réformes de nos outils et pratiques démocratiques de ces trente dernières années ».

Pour toute fin utile, dira Poulo, l'Alliance politique a indiqué comme objectif général à cette rencontre de définir son projet de société. Plus spécifiquement, il s'agit de recadrer ou renforcer les compétences de nos institutions en corrigeant les imperfections de notre démocratie ; être en adéquation avec les exigences sous-régionales de l'heure, à savoir la création d'une Cour des Comptes ; d'un organe unique de gestion des élections ; consacrer un ancrage constitutionnel aux Bureaux du Vérificateur et du Médiateur de la République ; susciter chez les autorités en place la prise en compte de la mise en œuvre de la loi n°11-56/ANRM du 02 août 2011 portant révision de la Constitution du 25 février 1992.

■ Yama DIALLO

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Vie de couple : Zoom sur les hommes qui envoûtent leurs femmes



Il est clair que les femmes sont plus dans la pratique d'envoûtement, de maraboutage et fétichisme. Cependant, penchons-nous sur le cas de ces quelques hommes qui envoûtent leurs femmes pendant des années. Le refus est considéré comme un manque de respect, une honte pour certains hommes. Après avoir pris un râteau, certains décident de faire recours aux services des féticheurs ou Marabouts pour envoûter celles qui leur ont dit non. Ainsi, après des sacrifices de coq, de chèvres ou tout simplement l'utilisation des potions magiques, celles qui ont refusé, viennent vers eux comme le métal va vers l'aimant. Selon nos enquêtes, ces hommes ne s'arrêtent pas à l'envoûtement, ils font en sorte qu'aucun autre homme ne remarque leurs proies et ont ainsi le champ libre pour les épouser. Zan, le frère d'une des victimes de cette pratique, nous explique comment sa sœur a fini dans son foyer actuel. " Ma sœur est très belle, elle a fait de longues études et elle est diplômée. Un jour, elle est tombée sur un maçon en revenant de son ancien boulot. Le gars voulait la draguer et elle lui a dit qu'elle n'a pas de temps pour écouter ce que le gars avait à lui dire. Après, le gars a cherché là où elle habitait et a amené les colas. La famille

a refusé, et quelques mois plus tard ma sœur ne parlait que de lui « le maçon ». La deuxième fois qu'il est venu avec ses colas, la famille a accepté. Elle s'est mariée à ce maçon et ce dernier a refusé qu'elle continue son travail. J'ai essayé de renverser le sort en allant voir des marabouts, mais à chaque fois que je viens donner les médicaments à ma sœur elle ne les utilise pas. Finalement, je me suis résigné vu qu'elle a déjà 4 enfants et en plus son vrai copain s'est déjà marié. " En plus de les réduire au statut de femmes ménagères, certains vont jusqu'à les humilier et mettre la réputation de la famille en jeu. Sitan nous raconte comment la vie de sa sœur a basculé depuis qu'elle a croisé, Souleymane, son "mari". "Ma sœur a pris un taxi de Hamdallaye à Banconi. Au cours du trajet, le chauffeur a commencé par la draguer, mais elle n'a pas répondu. Arrivée à la maison, ma sœur lui a donné l'argent du transport et celui-ci lui a dit que cet argent lui servira pour que ma sœur devienne sa femme. Le jour-là nous ne l'avons pas cru, on pensait même qu'il était fou. Quelques temps après, il venait se garer à côté de chez nous et ma sœur commençait par l'apprécier petit à petit. Moi je ne comprenais rien jusqu'à ce qu'elle tombe enceinte du gars.

Après, il est venu avec ses Colas et les parents n'ont pas accepté puisque ce n'était pas trop claire cette histoire. Et voilà un jour ma sœur a pris ses affaires et a déménagé chez les gars, son argument était que les parents ont refusé son union avec le père de son enfant, du coup elle va s'installer chez lui sans dot ni rien. En toute franchise, il n'y a rien à faire. Le jour où l'envoûtement du gars va finir, elle se rendra compte qu'elle a fait une grave erreur. " Difficile de voir une personne perdre ses habitudes et oublier les personnes importantes dans sa vie. Ce fut le cas de Nani, une jeune femme belle, qui a refusé de se marier avec l'homme qu'elle prétendait aimer pour être avec l'homme qu'elle disait détester. Son ex fiancé nous raconte comment la femme qu'il allait épouser dans un mois a terminé dans les bras de son ex petit ami. " J'ai rencontré Nani lors d'une fête d'anniversaire et j'ai essayé de prendre son numéro. Après, je lui ai donné rendez-vous et elle est venue. Elle m'a dit qu'elle venait de se séparer de son petit ami et qu'elle n'était pas prête d'entamer une nouvelle relation. Je lui ai dit que je vais l'attendre et que je souhaiterais l'épouser au moment opportun. Après 6 mois, elle a finalement accepté de sortir avec moi et j'étais le plus heureux des hommes en ce moment-là. Mais son ex n'a pas voulu lâcher prise. Il nous harcelait, il m'a même menacé deux fois de laisser Nani tranquille. Mais je suis allé jusqu'à lui proposer le mariage et elle a accepté. Dans les préparatifs, le gars a envoyé des gens me tabasser, ce qui a fait qu'on a repoussé le mariage parce que j'avais la jambe gauche cassée. Dans ma convalescence, il s'approchait de ma fiancée petit à petit. J'ai même déposé une plainte contre lui pour qu'il ne s'approche plus d'elle. Mais malheureusement Nani m'a quitté pour lui à seulement un mois de notre mariage. Alors qu'elle disait m'aimer. Tout ce que je peux dire, c'est que le gars l'a envoûtée sinon en temps normal, elle ne va jamais retourner avec celui-là qui la frappe tout le temps. J'aurai appris qu'ils ont fait le mariage religieux mais en réalité je ne sais pas si elle est heureuse. " Après ces témoignages, que pensez-vous de ces hommes qui sont prêts à tout pour "posséder" celles qui les résistent ?

AFANOU KADIA DOUMBIA, stagiaire
Source: Malijet

Élections en Centrafrique : À cinq jours du scrutin, les combats ont repris

Depuis vendredi 18 décembre, une coalition de groupes armés est en mouvement en Centrafrique. Ils se déplacent dans le pays en direction de la capitale Bangui créant de l'insécurité dans plusieurs régions. Après une relative accalmie, ce lundi 21 décembre, les combats ont repris ce mardi matin.

Des combats ont notamment lieu dans la ville de Bambari, dans le centre du pays, opposant les éléments du groupe armé UPC [Unité pour la paix en Centrafrique] et les forces armées centrafricaines. Des accrochages sont signalés à une dizaine de kilomètres de la ville de Sibut. Il y aurait aussi des contacts sur l'axe principal entre les villes de Bossembélé et Boali, où des renforts des groupes armés seraient arrivés dans la nuit. Dans la ville de Boali, la situation est néanmoins plutôt calme. Il est actuellement difficile de confirmer ces informations. Le signal téléphonique est pour l'instant coupé

dans la ville de Bossembélé. Des renforts d'hommes armés sont aussi signalés à quelques kilomètres de Mbaiki. Objectif Bangui ? Après le calme relatif de la journée de lundi 21 décembre, il semble qu'une nouvelle offensive coordonnée soit en cours. Les objectifs de la coalition restent incertains : descendre sur Bangui ou empêcher la tenue du scrutin ? Une équipe de l'Autorité nationale des élections a été directement visée hier dans le centre du pays. Et ce mardi matin, à Bossangoa, les anti-balaka ont chassé les électeurs qui venaient prendre leurs cartes à la mairie avec



des armes, mais sans coup de feu. À cinq jours du scrutin, la position officielle reste la même : les élections auront lieu ce dimanche 27 décembre. Des camions de campagne circulent dans la capitale. L'Autorité nationale des élections elle n'a pas encore fait de point officiel sur la situation.

Source : RFI

École Dior au Sénégal : Déboutés, les parents d'élèves tirent sur la Justice et interjettent appel

Du nouveau dans le différend opposant les parents d'élèves de l'école Dior à la Direction du groupe scolaire. Le Tribunal de grande instance de Dakar s'est déclaré incompétent dans le contentieux les opposant. Le verdict qui a été rendu, hier ne satisfait pas les parents d'élèves. Selon eux, «un tel verdict n'est conforme ni au droit, ni au bon sens. C'est un déni de justice». C'est pourquoi ils ont décidé d'interjeter appel. «Nos conseils sont en train de réunir les formalités nécessaires pour saisir la Cour d'Appel de Dakar». L'autorité en a également pris pour son grade. Tirant sur le ministre Mamadou Tall, ils soulignent : «Les autorités en charge de l'éducation ont, dès le départ, déserté leurs responsabilités devant

le chantage que les écoles privées exercent sur les enfants et leurs parents. Si la justice de notre pays se déclare incompétente pour trancher ce litige, les parents perdent tout recours pour faire valoir le droit de leurs enfants à l'éducation. Cela voudrait dire que l'Etat du Sénégal accorde un blanc-seing aux écoles privées pour continuer à imposer leur diktat aux parents d'élèves». Certaines écoles privées, poursuivent-ils, «ont déjà commencé à anticiper sur une probable fermeture des écoles liée à la deuxième vague de la Covid-19, en obligeant les parents à payer, à l'avance, trois mois de scolarité. Qui pour freiner ce mercantilisme abject? Dans tous les cas, nous ne céderons point devant le chantage que la



direction de l'école Dior nous fait subir avec la complicité des autorités académiques. Nous poursuivrons la bataille jusqu'au bout. Justice sera rendue à nos enfants». L'établissement privé Dior situé aux Parcelles Assainies avait pris la décision de faire payer aux parents d'élèves les trois mois de fermeture des établissements publics et privés au moment de la crise sanitaire de la Covid-19. Malgré l'arrêt des cours, les responsables de l'établissement réclament le paiement de trois mois. Ce que les parents ont refusé avant de saisir le tribunal.

Magib GAYE

Croisade anti-COVID du gouvernement : Le ministre Moussa ag Attaher aux avant-postes du combat



Au département de la « jeunesse et des sports», le temps est désormais trop précieux pour être dilapidé aux vaines querelles entre acteurs.

De source proche de son entourage, le nouveau ministre n'a pas manqué de le signifier aux différents acteurs des domaines dont il assure la conduite. Les premières prises de contact avec ces derniers, apprend-on, auront été singulièrement édifiantes sur une vision et perception des enjeux ainsi résumées : la marge de manœuvres très étroite que laisse le temps imparti à la transition, eu égard à la lourdeur des tâches assignées.

Au nombre des défis figurent notamment les

ravages de la Covid-19 sur lesquels les plus hautes autorités ont pointé le curseur, tiré la sonnette d'alarme lors du dernier Conseil de défense consécutif au rebondissement de cette pandémie, avant de sévir par des mesures d'urgence beaucoup plus drastiques. Assortie d'orientations révélatrices des inquiétudes ressenties, l'issue de ce conclave a vraisemblablement retenti comme une déclaration de guerre au département de la Jeunesse et des Sports, qui avait déjà anticipé les mesures drastiques du conseil des ministres extraordinaires pour agir. En témoigne la mobilisation d'une impressionnante meute citoyenne contre le fléau, avec le déploiement, sous l'égide du

ministre, d'un contingent de 200 jeunes guerriers en renfort au dispositif sanitaire et médical visiblement débordé par le rejaillissement dramatique des contagions. L'opération anti-Covid ainsi déclenchée par Monsieur Ag Attaher va consister à sillonner l'ensemble des régions du Mali pour porter le message de la raison en direction de populations encore peu conscientes de la réalité et de son ampleur – ou que le fatalisme pourrait exposer au péril du coronavirus. Il est question, en définitive, de vaincre le virus par le vecteur de la sous-information et de la méconnaissance en intensifiant la sensibilisation sur l'importance des mesures barrières et des bonnes pratiques préventives de la pandémie. La finalité, comme on le voit, est de freiner les contaminations par un changement de comportement voire l'adoption d'attitudes plus appropriées dans les endroits à forte concentration humaine. Marchés, gares routières, mosquées, entre autres, seront ainsi les principales cibles des 200 jeunes volontaires, mais aussi des espaces propices pour une distribution massive de masques aux populations. Ce faisant, la croisade anti-coronavirus peut compter sur l'accompagnement et l'appui de certains partenaires naturels de cette cause que sont le département en charge de la Santé et le Centre National de Promotion du Volontariat (CNPV).

Quant à l'initiateur de l'opération, sa démarche aura eu le mérite de venir à point nommé pour juguler un ascendant évident du scepticisme sur la perception du danger que représente la pandémie de la Covid. Au gouvernement sous la bannière de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), l'ex porte-parole de ce mouvement armé donne ainsi le gage de sa détermination à vaincre cette étiquette sur le front de l'action citoyenne et de l'entière dédicace à la réussite du pari qu'il a misé sur ses nouvelles responsabilités : contribuer à l'épanouissement de la jeunesse ainsi qu'à sa forte implication dans la vie de la nation. Ce faisant, il se sera consacré à ce qui s'apparente à une dette générationnelle, un devoir de reconnaissance et de loyauté envers les cercles juvéniles où les traces du jeune ministre demeurent encore très vivantes.

A KEÏTA

Source : Journal Le Témoin- Mali



Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous